

L'Église célèbre aujourd'hui la fête de SAINT RAYMOND PENNA.

TEMPERATURE
NUAGEUX — NEIGE LÉGÈRE
Maximum: 30 — Minimum: 20
Gracieuseté de
Shearer Lumber Co. Ltd
Montréal

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. XLVIII — No. 18 MONTREAL, MERCREDI, LE 23 JANVIER 1957 5 sous le numéro

Ottawa dépensera \$5,322,000,000

Gratien Gélinas créera une saison de théâtre canadien



Gratien Gélinas, malgré les responsabilités de l'entreprise, ne peut que se réjouir en annonçant qu'il sera dès octobre prochain le réalisateur d'une série de pièces canadiennes, inaugurant ainsi une pleine saison comme il en est dans toutes les capitales et métropoles européennes. Deux de ses auteurs: à droite, Malcol Dubé à qui son théâtre de scène a valu une estime suivie; à gauche Roger Lemelin, grand maître du sketch dramatique à la télévision et qui se lance courageusement dans l'aventure d'une pièce de théâtre sur scène.

Hélas! Qui dit "saison" sous-entend saison de hockey ou de baseball. Gratien Gélinas, maître d'une des plus belles expériences de théâtre au Canada, a décidé que sa saison signifiait aussi bien "saison de théâtre". "Il serait inimaginable qu'une saison théâtrale parisienne ou new-yorkaise ne comprenne pas des créations françaises d'une part, américaines d'autre part. Mon ambition est qu'une telle exigence devienne naturelle à notre public", déclarait-il en une conférence de presse donnée hier au Cercle universitaire.

Un réalisateur
Gratien Gélinas sera donc réalisateur. Cette fonction n'effraie pas en lui le comédien ou le metteur en scène. Mais il sera avant tout le responsable d'une saison de théâtre canadien. Comme réalisateur, il montera des spectacles de scène, de quel que nature qu'ils lui soient soumis: vaudevilles, drames, comédies, etc. Pour Gratien Gélinas, le but de la saison n'est pas de créer une œuvre, mais de donner à nos auteurs, à nos acteurs, à nos techniciens, à nos spectateurs, une expérience de théâtre canadien. Gratien Gélinas sera donc réalisateur. Cette fonction n'effraie pas en lui le comédien ou le metteur en scène. Mais il sera avant tout le responsable d'une saison de théâtre canadien.

Les auteurs
Quant aux auteurs, ils seront les premiers servis. Comme cela se pratique dans divers pays, Gratien Gélinas tiendra une création originale à l'affiche plusieurs fois par semaine, les autres soirées étant consacrées à des reprises ou aux dernières représentations de pièces précédentes. Ainsi les pièces dont le succès commence à s'épuiser ou les reprises en cours desquelles les réactions du public sont imprévisibles bénéficieront du compagnonnage, au même guichet, à la même salle, dans les mêmes annonces publicitaires, de la pièce principale.

Quoi de neuf?
L'entreprise est incontestablement neuve puisqu'elle se résout à une saison de théâtre canadien. Gratien Gélinas ne s'agit pas de la maturité et l'exigence que la télévision lui a apportées. Ce public n'étant pas uniquement montréalais, des tournées seront faites dans les principales villes de la Province; dans les autres provinces également, puisque Gratien Gélinas veut monter des pièces d'auteurs canadiens-anglais traduits dans leur langue originale.

Malgré un 1er vote favorable de l'Assemblée
L'Assemblée Nationale française a voté hier soir en première lecture le projet de loi prévoyant l'adhésion de la France au marché commun européen, qui implique l'abolition des barrières douanières et la libre circulation des hommes et des produits entre six pays de l'Europe occidentale. L'Assemblée Nationale a repris hier l'examen du projet de loi prévoyant l'abolition progressive des barrières douanières entre les six pays pour l'heure intéressés au projet: France, Allemagne occidentale, Italie et Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), ainsi que la libre circulation des hommes et des capitaux, enfin la légitimation d'une politique commerciale commune envers les pays non membres du marché commun. Tout indique que l'opposition rendit au sein de l'Assemblée contre ce projet, du moins dans

C'est un minimum prévu pour 1957-1958 - Aucun signe de dégrèvement fiscal!

OTTAWA (PC) — Tout indique que les dépenses du gouvernement fédéral atteindront un nouveau sommet au cours de l'année financière 1957-58, année qui sera marquée d'une consultation nationale. Bien qu'elles ne semblent pas conçues pour séduire particulièrement l'électorat canadien, les prévisions budgétaires déposées hier aux Communes par le ministre des Finances, M. Harris, auront peut-être dépassé, au terme de l'exercice, le record établi en 1943-44.

Par suite de l'augmentation sensible des octrois qui seront consentis aux provinces en vertu de la formule du partage des revenus fiscaux, le gouvernement compte dépenser \$5,220,166,000, au regard de \$5,322,000,000 en 1943-44.

A moins d'imprévus il est certain que les prévisions augmentent au cours de l'exercice qui commence le 1er avril prochain. Il en a toujours été ainsi par les années passées.

Aucune surprise
On sait que les élections générales sont prévues pour l'été, voire même le 17 juin. Mais les prévisions du ministre n'offrent aucun signe de dégrèvement fiscal, le quel, s'il y a lieu, sera annoncé dans l'exposé budgétaire de M. Harris, et ne comportent aucun attrait particulier, sous forme de travaux publics plus considérables dans les diverses régions.

En réalité, les crédits affectés aux ouvrages de construction d'améliorations et d'aménagement accusent une baisse de \$12,000,000 au regard des prévisions de la présente année financière qui prend fin le 31 mars. Mais, avant la dissolution du Parlement, il se peut que les Chambres soient priées de voter des crédits supplémentaires.

Les prévisions budgétaires ne font pas état de crédits qui pourraient être affectés au programme national d'assurance - santé à l'égard duquel le gouvernement se serait disposé à dépenser jusqu'à \$200,000,000, si les provinces acceptent d'y participer. Il n'est pas fait mention non plus de crédits supplémentaires qui pourraient être affectés à la Caisse de l'assistance-vieillesse.

Les prévisions déposées hier sont qualifiées de "préliminaires" et elles s'accompagnent généralement, plus tard au cours de la session, de prévisions supplémentaires.

Les prévisions principales indiquent approximativement ce que le gouvernement entend dépenser au cours de l'exercice qui suit et doivent être approuvées par le Parlement. Cette année, elles atteignent un record en temps de paix.

Dépenses prévues pour différents ministères
OTTAWA (PC) — Voici la ventilation des prévisions budgétaires pour l'exercice 1957-58, déposées hier aux Communes par le ministre des Finances, M. Harris. Le premier chiffre est celui des dépenses prévues, entre parenthèses, apparaissent les dépenses de l'année financière 1956-57.

Agriculture \$84,692,856 (\$82,393,205); Énergie atomique \$24,284,345 (\$23,053,070); Auditeur général: \$757,790 (\$749,570); Radio-Canada: \$36,138,615 (\$37,263,976); Directeur général des élections: \$118,232 (\$118,252); Citoyenneté et Immigration: \$40,839,245 (\$37,574,832); Galerie Nationale: \$338,850 (\$498,217); Commission du Service civil: \$2,961,606 (\$2,774,117); Production de défense: \$10,782,232 (\$14,760,577); Sociétés de la Couronne: \$635,730 (\$7,829,001); Affaires extérieures: \$58,412,992 (\$57,801,443); Finances: \$1,146,236,938 (\$982,581,633); Pêcheries: \$17,234,001 (\$15,262,960); Gouverneur général et Lt.-gouv.: \$418,309 (\$412,443); Assurances: \$590,048 (\$576,160); Justice: \$7,373,433 (\$7,213,682); Pénitenciers: \$13,852,626 (\$12,710,223); Travail: \$15,669,062 (\$10,248,129); Assurance-chômage: \$68,189,570 (\$64,779,095); Législation: \$7,375,042 (\$7,210,695); Mines et Relevés techniques: \$26,541,039 (\$27,279,561); Office fédéral du Charbon: \$8,820,725 (\$9,633,905); Défense: \$1,722,944,000 (\$1,775,000,001); Office National du Film: \$3,786,198 (\$4,804,948); Santé et Bien-être social: \$910,974,774 (\$928,224,729); Défense passive: \$7,010,077 (\$7,010,018); Conseil national de Recherches: \$20,171,051 (\$18,554,450); Revenu national: \$66,207,429 (\$64,109,658); Nord canadien: \$46,403,344 (\$38,903,363); Postes: \$150,522,335 (\$139,336,622); Conseil privé: \$4,101,700 (\$3,955,494); Archives publiques: \$452,221 (\$433,971); Bibliothèque Nationale: \$205,784 (\$194,453); Imprimerie de la Reine: \$3,351,766 (\$3,452,759); Travaux publics: \$175,585,563 (\$173,592,656); Gendarmerie royale: \$44,149,695 (\$43,520,377); Secrétariat d'État: \$3,651,500 (\$3,317,423); Commerce: \$55,715,299 (\$25,094,590); Transports: \$151,990,887 (\$131,192,564); Commission des transports aériens: \$24,955 (\$24,111); Commission des Transports: \$13,025,660 (\$12,982,730); Commission maritime: \$4,680,874 (\$4,163,877); Conseil des ports nationaux: \$4,267,300 (\$6,312,264); Affaires des anciens combattants: \$252,830,370 (\$248,711,009); Total: \$4,827,600,056 (\$4,656,244,847).

Travaux publics dans la province de Québec

OTTAWA (PC) — Voici la ventilation des crédits affectés aux travaux publics dans la province de Québec au cours de l'exercice 1957-58, suivant les prévisions budgétaires déposées hier aux Communes par le ministre des Finances, M. Harris.

Cap-de-la-Madeleine, édifice public, améliorations et réparations: \$90,000; Chicoutimi, édifice public, à compléter: \$400,000; Dolbeau, édifice public, à compléter: \$30,000; Dorion, édifice public, à compléter: \$45,000; Drummondville, édifice public, à compléter: \$200,000; Forestville, édifice public, à compléter: \$95,000; Hull, édifice public, à compléter: \$150,000; La Malbaie, édifice public, à compléter: \$100,000; La Tuque, édifice public, à compléter: \$75,000; Moncton, édifice public, à compléter: \$100,000; Montréal, édifice public, à compléter: \$175,000; Montréal, station postale "R", améliorations et réparations, à compléter: \$80,000; Baie Comeau (Baie du Moulin), dragage, part du gouvernement fédéral aux travaux: \$375,000; Baie Sainte-Catherine (Anse au Portage), qual: \$210,000; Beauport, brise-lames: \$39,000; Beloeil Station, reconstruction de quais et de brise-lames: \$65,000; Clarke City, réparation de quais et dragage: \$65,000; Forestville, réparations au qual: \$23,500; Grosse Ile, Ile de la Madeleine, brise-lames et qual: \$30,000; Harrington Harbor, entrepôt: \$27,000; La Tabatière, agrandissement du qual: \$86,500; Petite Rivière Caspédia, dragage, part du gouvernement fédéral aux travaux: \$132,000; Mutton Bay, qual: \$75,000; Newport Point, qual: \$52,000; Paspébiac, reconstruction du qual: \$350,000; Petite Rivière Est, agrandissement du qual: \$65,000; Pointe au Père, amélioration au qual: \$100,000; Portneuf, qual, à compléter: \$640,000; Québec, reconstruction et agrandissement des quais, à compléter: \$335,000; Rimouski, dragage: \$210,000; Rimouski, réparations et améliorations aux quais: \$44,000; Rivière au Renard, agrandissement du qual: \$67,000; Rivière au Tonnerre, reconstruction et agrandissement du qual, à compléter: \$220,000; Rivière du Loup, améliorations au qual: \$200,000; Rivière du Loup, dragage, à compléter: \$35,000; Sainte-Agathe des Monts (Lac des Sables), qual: \$42,000; Sainte-Anne des Monts, réparations et améliorations au qual: \$100,000; Sainte-Flavie, dragage: \$25,000; Rivière Saint-Maurice, redrassage: \$115,000; Sept-Îles, pour le qual: \$250,000; Sorel, qual de tête No 1, améliorations: \$50,000; Tadoussac (Anse à l'Eau), améliorations au qual: \$60,000.

Une recommandation de Londres

Maintien de la force de police de l'ONU à la frontière d'Egypte et d'Israël jusqu'au règlement final

Nations-Unies — L'Angleterre s'est prononcée en faveur du maintien indéfini de la force d'urgence des Nations-Unies entre Israël et l'Egypte jusqu'à la conclusion d'un règlement final en vue de prévenir toute reprise des hostilités à la frontière de ces deux pays.

Au dire des diplomates, il faudrait en conclure que l'Angleterre est d'avis que le secrétaire-général Dag Hammarskjöld détient le pouvoir d'envoyer des forces des Nations-Unies dans le territoire de Gaza et à Sharm el Sheikh, dans le golfe d'Aqaba, dès le départ des forces israéliennes.

L'Assemblée générale a donné ordre à Israël de quitter le sol égyptien. Une nouvelle en provenance de Jérusalem annonçant l'évacuation finale de la région du Sinaï, à l'exception d'une mince bande de terrain le long de la côte du golfe d'Aqaba, s'étendant de Eilat, ville portuaire du sud d'Israël, à Sharm el Sheikh, à l'entrée du golfe d'Aqaba.

Israël détient également le territoire de Gaza, y compris la ville de Rafah et son extrémité sud. Il veut obtenir de solides garanties avant de quitter le territoire de Gaza et Sharm el Sheikh.

M. Hammarskjöld s'est tenu en relations constantes avec les délégations israéliennes et égyptiennes en se conformant aux ordres de l'Assemblée de faire tout en son pouvoir pour obtenir un prompt retrait des forces israéliennes de l'Egypte. Des paroles israéliennes ont révélé que les discussions en sont rendues au rôle de la force d'urgence dans cette situation tendue.

M. Hammarskjöld doit faire rapport à l'Assemblée vendredi prochain du résultat de ses démarches. On croit que les débats débiteront lundi.

Il est à se demander si M. Hammarskjöld a l'autorité vou-

Le député Breton fatigué de parler "pour les murs"

OTTAWA (PC) — Le député libéral Maurice Breton s'est dit fatigué de parler "uniquement pour les murs" à la Chambre des communes.

Dans un appel visant à obtenir la traduction simultanée des discours prononcés en Chambre, M. Breton a déclaré que les députés de langue française ont l'impression que leurs collègues de langue anglaise ne portent aucune attention aux allocations prononcées en français.

Le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, qui avait parlé en anglais au cours du débat sur le Discours du Trône, a fait une traduction littérale de l'axiome français quand il a déclaré que les orateurs employant la langue française ont l'impression de parler "uniquement pour les murs", et le plaidoyer de la langue française s'est dit d'avis que la Chambre ne leur porte aucune attention quand ils parlent en français.

Il a demandé qu'on procède en Chambre des communes à l'installation d'un service de traduction simultanée, tout comme celui qui est en usage aux Nations unies, "afin que chacun des députés parle dans sa propre langue et soit compris de tous ses collègues".

Nouvelle bataille de la "CED"

Pendant les prochains mois, on assistera donc à une lutte ardue dans les divers pays de la CEEA mais surtout en France entre partisans et adversaires de la création d'un marché commun européen.

En principe, les divers traités devaient être signés à la fin de février ou au début de mars.

De son côté, le parti socialiste a déposé à l'Assemblée Nationale une résolution de confiance envers le gouvernement pour la poursuite des négociations sur les traités. Avant-hier, M. Paul-Henri Spaak, nouveau secrétaire général de l'OTAN, ardent partisan de toutes les institutions "européennes", a affirmé que si les six pays ne constituent pas bientôt un véritable marché commun, l'économie européenne entrerait en stagnation d'ici une trentaine d'années.

Assouplissement recherché
Pendant ce temps, à Bruxelles, où les délégués des six pays discutent de l'Euratom (mise en commun des ressources en matière nucléaire) et du marché commun, il apparaît que la tendance générale va dans le sens d'un assouplissement des conventions devant créer puis régir ces insti-

Aux quatre coins du monde...

Deux leaders du soulèvement hongrois, condamnés à mort

VIENNE — Selon des rapports parvenus dans la capitale autrichienne, le général Pal Maleter, fidèle dominé d'une insurrection hongroise et le colonel S. K. Kopacsy, ex-chef de police de Budapest sous Nagy, auraient été condamnés à la peine capitale. Tous deux auraient présenté des appels à la clémence. Officier de carrière, Maleter, qui fut ministre de la Défense dans le cabinet Nagy, avait le commandement des casernes Kilian lors de la révolte de Budapest. Il dirigea la délégation officielle hongroise qui le 4 novembre, se rendit au quartier général soviétique sur l'île Csepel pour négocier le retrait des troupes russes de Hongrie. Il fut pris au piège: on l'arrêta, cependant que les blindés russes représentaient leur assaut sur la capitale hongroise. La Pravda devait accuser Maleter, qui est âgé de 39 ans, d'avoir tenté d'établir en Hongrie une dictature militaire, avec comme premier ministre... le cardinal Mindszenty.

MacMillan choisi sans difficulté comme chef du parti conservateur

LONDRES. — C'est à l'unanimité que M. Harold MacMillan, premier ministre, a été élu hier chef du parti conservateur britannique en remplacement de sir Anthony Eden qui avait abandonné ce poste en même temps que celui de chef du gouvernement, voici quelques deux semaines. L'élection a eu lieu au cours d'une réunion qui groupait un millier de dirigeants du parti conservateur dans tout le pays 55 jours avant que M. MacMillan paraisse aux Communes pour la première fois dans ses nouvelles fonctions. M. R. A. Butler, lord du Sceau privé et ministre de l'Intérieur, a appuyé la proposition de nomination de M. MacMillan. Dans une courte allocution, ce dernier a promis de poursuivre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur une politique de fermeté.

Le Canada: pas d'ingérence de l'ONU dans les affaires des Etats-membres

NATIONS-UNIES. — La délégation canadienne s'est abstenue lors d'un vote hier au comité spécial des Nations-Unies sur une résolution invitant le gouvernement de l'Union Sud-Africaine à réviser sa politique raciale. Une résolution de l'Assemblée générale, a été adoptée par 55 voix contre cinq et dix abstentions. La délégation sud-africaine était absente; elle n'a assisté à aucune des séances du comité politique spécial constitué pour étudier les aspects du problème racial en Afrique du Sud car le gouvernement de ce pays ne reconnaît aucune compétence à l'ONU en la matière. Le représentant du Canada, M. R. A. D. Ford a déclaré que sa délégation considère de plus en plus que l'intervention de l'ONU, dans des problèmes domestiques comme celui-ci, n'a aucune valeur pratique et ne fait qu'envenimer les situations que l'on prétend corriger.

Indonésie: le gouvernement consent à une large décentralisation

DIJAKARTA. — Le premier ministre Ali Sastroamidjono a promis hier au Parlement qu'il proposera d'importantes modifications de structure dans le gouvernement de l'Indonésie, de manière à accorder la plus grande autonomie possible aux provinces. On sait que l'hostilité au caractère totalitaire du gouvernement central constitue le principal facteur du malaise politique actuel en Indonésie qui a abouti à des soulèvements armés en diverses régions du pays, notamment à Sumatra. Trois partis politiques ont quitté le cabinet de coalition pour protester contre l'attitude du président du Conseil envers les aspirations régionales. Il avait même été rumeur d'une démission du premier ministre. Mais celui-ci vient d'annoncer l'application d'une large politique de décentralisation comportant notamment l'intensification des plans de développement régionaux. Il semble aussi que le gouvernement ne tentera pas de réduire par la force la région insurgée du nord Sumatra.

L'Allemagne occidentale, un paradis pour les retraités

BONN. — Le Bundestag (Chambre basse) de l'Allemagne de l'Ouest, a approuvé hier un projet de loi gouvernemental concernant l'établissement d'un plan de pension de vieillesse, qui Bonn proclame être le plus généreux actuellement existant dans le monde. C'est ainsi qu'un homme travaillant pendant 40 ans aura droit à une pension mensuelle de \$110, par mois, ce qui équivaut comme pouvoir d'achat à près de \$200. Le montant de la pension sera exempt de tout impôt et sera automatiquement accru en cas d'inflation. Travaillleur et patrons contribueront à part égale au fonds de pension qui permettra de verser aux ouvriers ayant atteint 65 ans environ 60% du salaire mensuel moyen qu'ils auront perçu pendant leur vie. Cette loi intéressera environ 15 millions d'Allemands: les employés de bureau et fonctionnaires ne sont cependant pas compris. Tout indique que la Chambre haute — Bundestag — approuvera également le projet par une forte majorité.

900 autres Juifs quittent l'Egypte

ALEXANDRIE. — Le paquebot Misr a quitté l'Egypte hier ayant à son bord plus de 900 Juifs qui se rendent provisoirement en Grèce et en Italie, d'où le plus grand nombre, croit-on, tenteront de gagner Israël. Le 6 janvier dernier, le même navire avait débarqué 957 Juifs à Naples. On s'est dit que les 40,000 Juifs qui se trouvent encore en Egypte partiront progressivement. Le climat qui y prévaut et les vexations qu'on fait subir aux étrangers, notamment aux Juifs, expliquent cet exode. Le gouvernement du Caire persiste à affirmer que tous ceux qui partent le font "volontairement" mais outre le jeu de la pression morale et de la crainte, la preuve est maintenant faite d'une intervention directe de la police égyptienne auprès des Juifs et des ressortissants étrangers. Sous la pression des menaces, on les oblige à signer un document dans lequel, ils reconnaissent quitter l'Egypte de "leur plein gré".

La Jordanie veut bien négocier... mais pour abroger les traités

AMMAN. — Le premier ministre de la Jordanie, Suleiman Nabulsi, a déclaré hier soir que son gouvernement entend que les négociations anglo-jordanaises sur l'abrogation des traités liant les deux pays commencent dès le mois prochain. Il a rappelé qu'Amman veut que Londres évacue toutes ses forces et liquide toutes ses bases en territoire jordanien. Avant-hier, le gouvernement britannique annonçait qu'il avait invité le gouvernement jordanien à ouvrir des négociations amicales pour reconsidérer l'ensemble du problème des relations anglo-jordanaises et notamment la question des troupes et des bases anglaises. Il semblait bien que ce n'est pas dans cet état d'esprit qu'Amman abordera ses discussions: il veut la liquidation pure et simple des bases, le retrait des troupes et l'abrogation des traités. Et ce, d'autant plus que la Jordanie est maintenant assurée de recevoir de ses alliés arabes des subventions annuelles aussi fortes que celles que Londres lui versait jusqu'à il y a peu.

Les Grecs pris à nouveau comme "têtes de Turcs"

NICOSIE. — Pour la troisième journée consécutive, des bagarres violentes ont éclaté dans la capitale de Chypre entre Grecs et Turcs. Ces derniers, en sont de nouveau pris à tous les Grecs qu'ils rencontraient près de la mosquée Sainte-Sophie, au centre de la vieille ville. Le couvre-feu a été immédiatement imposé par les autorités britanniques; et pour la première fois, il s'applique aux Turcs aussi bien qu'aux Grecs. Les boutiques grecques de Nicosie ont aussitôt fermé en signe de protestation. On sait que la population de Chypre comprend environ 100,000 Grecs et 40,000 Turcs. Depuis le début de la campagne menée à Chypre pour le rattachement à la Grèce, l'élément turc a fait savoir qu'il n'accepterait jamais la domination d'Athènes. Le gouvernement d'Ankara a accordé son entier appui à ses compatriotes dans cette affaire et la rivalité des deux populations est d'ailleurs un argument utilisé par Londres pour refuser d'accorder l'autonomie à Chypre.

Le Dalai Lama regagne sa capitale

CALCUTTA. — Le Dalai Lama, chef spirituel du Tibet, a quitté Calcutta, hier pour retourner à Lhassa, sa capitale, après un séjour de près de deux mois en Inde. Il y était d'abord venu pour participer aux célébrations marquant le 2,500e anniversaire de la naissance de Bouddha, après quoi il a fait une longue visite d'information dans tous les centres du pays. Agé de 22 ans, il est considéré par ses fidèles comme la réincarnation même de Bouddha. Le fait que le Dalai Lama ait prolongé à ce point son séjour en Inde avait donné naissance à des rumeurs selon lesquelles il avait décidé de ne point rentrer dans son pays, d'adopter une vie de coupe communiste, et de demander l'asile politique à l'Inde. Le départ d'hier met un terme à ces conjectures.

Epilogue à la collision de l'Andrea-Doria et du Stockholm

LONDRES. — Les propriétaires de l'ex-paquebot italien "Andrea Doria" et du paquebot suédois "Stockholm" seraient tombés d'accord pour régler à l'amiable leurs réclamations réciproques et partager le coût des dédommagements aux tiers parties.

On sait que la collision des deux navires au large de l'Ile-Nantucket, en juillet dernier, avait entraîné environ 50 pertes de vie. L'Andrea Doria avait sombré après la collision: pour cette perte, l'Italien Line réclamait une somme de \$30 millions de dollars. Le "Stockholm" avait subi des dégâts pour un montant de \$1 million. Les deux compagnies ont convenu de partager à parts égales la somme réclamée par l'Italien Line. On apprend que les deux firmes ont accepté la proposition de l'American Line. On apprend que les deux firmes ont accepté la proposition de l'American Line. On apprend que les deux firmes ont accepté la proposition de l'American Line.

L'Arctique à l'Univ. McGill

MONTREAL (PC) — Tandis que des milliers de Montréaliens se plaignent de la vague de froid un petit groupe d'hommes emmitouflés accomplissent joyeusement leur tâche à une température de 30 à 40 degrés sous zéro, dans les caves de l'Institut de physique de l'Université McGill.

Ces chercheurs ont "transporté l'Arctique à l'université" pour effectuer des travaux approfondis sur les problèmes posés par la glace.

Dans ce laboratoire à basse température, les savants examinent des cristaux de glace à l'aide de puissants microscopes, passent des "rayons de glace" au tour, découvrent des minéraux de glace avec une scie à ruban, pour se renseigner sur les formations glaciaires.

Ils compilent des notes sur les propriétés mécaniques, thermiques, optiques et acoustiques de la glace, en vue d'une série d'applications possibles. Les renseignements préliminaires sont recueillis par des équipes qui travaillent sur les brises-glaces ou au centre de recherches sur les glaces à Shippegan, au Nouveau-Brunswick.

Applications utiles

Les résultats de leurs recherches pourraient entraîner la construction de nouvelles sortes d'équipement pour les brises-glaces, la mise au point de nouvelles méthodes de déneigement des rues et de déglaçage des glaciers du fleuve St. Laurent, opération qui pourrait prolonger la saison de navigation. Ces recherches pourrissent aussi contribuer à rendre moins dangereuses les pistes d'atterrissage pour les avions à réaction, pendant l'hiver.

"La solution d'une foule de problèmes relatifs à la glace s'impose d'une façon urgente, non seulement pour la défense du Canada, mais aussi pour l'exploitation en temps de paix des ressources du grand nord", déclare le professeur Elton R. Pounder, directeur de cette entreprise de recherches (Ice Research Project).

L'entreprise est financée par le Conseil national des recherches pour la Défense. Le personnel compte parmi ses membres le Dr Edward Little, de San Diego, en Californie, prêt par le laboratoire d'électronique du Centre de recherche sur les glaces, de la Marine américaine.

M. Duplessis prie les cultivateurs de Laprairie de ne pas vendre leurs terres

QUEBEC (DNC) — Pour la deuxième fois en quelques semaines, le premier ministre Duplessis a demandé hier aux cultivateurs de Laprairie et des environs, de demeurer sur leurs terres en dépit des offres alléchantes de vente qu'ils reçoivent.

Au cours de l'étude d'un projet de loi présenté par la Candiac Development Corporation, M. Duplessis a déclaré: "J'espère que les cultivateurs de Laprairie sauront résister à la tentation de se départir de leurs terres en culture". La Candiac, propriétaire d'un territoire d'environ 2,800 arpents, en bordure du fleuve Saint-Laurent, désire que ce territoire soit incorporé en municipalité de ville sous le nom de ville de Candiac.

Ce territoire est situé en partie dans les paroisses de Laprairie, de Saint-Philippe, de Saint-Constant et dans le village de Delson. Laprairie a fait objection au bill en formulant des réserves quant à l'indemnité qu'elle recevrait pour la perte d'une partie de son territoire. Elle demande au moins \$50,000 en compensation tandis que la compagnie a déclaré qu'elle était prête à verser un montant égal à celui que représenterait le produit des taxes sur la partie annexée durant quinze ans. Le bill a été remis à une séance ultérieure afin de permettre aux parties intéressées de s'entendre.

La compagnie Candiac a déjà mis au point un plan d'urbanisme complet avec services appropriés, dont le coût serait de l'ordre de \$20,000,000. On prévoit que la future ville comptera éventuellement 50,000 âmes.

Plessisville devra publier ses avis dans les deux langues.

Au cours de la même séance, le comité des bills privés a refusé à la ville de Plessisville, dans le comté de Mégantic, l'autorisation qu'elle demandait de ne publier qu'en français les avis publics qu'elle doit donner. M. Duplessis a dit qu'il fallait "éviter les froissements que pourrait provoquer une telle mesure" et que de plus une telle mesure sur les glaces, de la Marine américaine.

Amélioration des brises-glaces

Le docteur Little croit que l'on peut rendre les brises-glaces plus efficaces. Il est particulièrement intéressé à les refaire de façon à ce qu'ils puissent avancer dans des glaces épaisses de plusieurs pieds et recouvertes de neige.

Le brise-glaces conventionnel travaille bien au printemps et à l'automne, mais il est peu efficace pendant l'hiver alors que la glace est recouverte d'un ou de plusieurs pieds de neige.

En fonçant dans la glace, la coque du brise-glaces se recouvre de neige qui gèle sur les plaques d'acier. Ce qui empêche souvent la conséquence de retenir le navire prisonnier dans les eaux de l'Arctique.

Le savant américain travaille actuellement sur les plans d'un navire qui, au lieu de braver la glace avec sa quille, la fendra en la repoussant. Il soutient également que le brise-glaces traditionnel peut être amélioré par l'addition d'un éperon d'acier qui permettrait au navire d'ouvrir un passage en avançant avec un mouvement ininterrompu.

Le docteur Little a passé deux mois sur le HMS Labrador, le brise-glaces du gouvernement. Il a aussi effectué des recherches au quartier-général de Shippegan.

Un député souhaite :

Une amnistie aux fraudeurs du fisc...

OTTAWA, (PC) — M. Georges Villeneuve, député libéral de Roberval aux Communes, a proposé d'accorder "une amnistie générale" aux débiteurs du fisc.

Au cours du débat sur le Dis-cours du Trône, le député s'est dit d'avis qu'une telle mesure aurait pour effet de libérer d'importantes sommes que les fraudeurs ont dissimulées. Ainsi, a-t-il dit, l'économie est privée de ces ressources parce que leurs propriétaires craignent de s'exposer aux accusations.

M. Villeneuve estime que le chiffre d'affaires des entreprises augmenterait de \$2,000,000,000 si l'amnistie était décrétée et appliquée jusqu'en 1957.

Plusieurs contribuables, a dit le député Villeneuve, qui n'ont pas à l'origine produit une déclaration exacte d'impôts continuent d'agir de la sorte, de crainte d'être découverts.

Argent caché

"Il en résulte des caches d'argent qui retardent l'économie du pays et empêchent plusieurs hommes d'affaires de procéder à des travaux d'expansion."

"Cette fraude fiscale initiale, suivie d'inquiétudes et d'autres fraudes pour cacher la première, touche plusieurs Canadiens."

Plusieurs Canadiens doivent sans raison emprunter de la banque pour développer leurs entreprises commerciales plutôt que de puiser à même l'argent qu'ils ont caché.

Grâce à une amnistie générale, tout recommencerait à neuf; les intéressés ne songeraient plus à passer et saurraient que des déclarations exactes les aideraient à l'avancer.

Parce qu'il connaît les secrets de plusieurs hommes d'affaires, M. Villeneuve s'est dit convaincu qu'une telle amnistie marquerait le début d'une expansion économique dans plusieurs petits centres.

Les historiens attendront l'an 65 pour les consulter

OTTAWA (PC) — Les papiers personnels de feu le général sir Arthur Currie, commandant du corps canadien en France, au cours de la Première guerre mondiale, ont été confiés à la section historique de l'état-major général de l'Armée et serviront à la rédaction de l'histoire de cette guerre.

Le quartier-général de l'Armée a déclaré lundi que le major G.O. Currie, d'Ottawa, fils de sir Arthur, a remis les documents à la section historique. Lorsque la rédaction de l'histoire sera terminée, les documents se seront envoyés aux archives du Canada mais les historiens ne pourront pas les consulter avant 1965.

\$60,000,000 d'alcool et 500,000,000 de gallons de bière dans le Québec!

Saint-Jean (PC) — De 1945 à 1955, les contribuables du Québec ont acheté des boissons alcoolisées pour un montant de \$60,000,000 d'alcool et 500,000,000 de gallons de bière.

cent le gallon. L'industrie réaliserait ainsi une nouvelle économie annuelle de \$7,000,000 à \$8,000,000.



Nouvelles ouvrières

Les tisserands de Magog rejettent le rapport de Québec

MAGOG (PC) — La compagnie textile, a dit que le syndicat conteste la validité du rapport de la Commission parce qu'il contient "certaines faussetés".

Parlant du rapport que la Commission a publié vendredi, le président de la Fédération, M. René Gosselin, a déclaré hier soir: "Nous en contestons la validité, étant donné qu'il repose sur des faussetés. En ce qui concerne les conditions de retour au travail, la Commission s'est substituée à un tribunal d'arbitrage."

M. Gosselin soutient qu'elle a de plus ignoré la question de la contre grève à laquelle la compagnie se serait livrée.

D'autre part, le syndicat tenterait actuellement de négocier directement avec le patronat et lui aurait soumis hier des propositions auxquelles la compagnie doit répondre aujourd'hui.

Les 700 tisserands inactifs ne sont pas subventionnés par l'assurance-chômage. Les représentants syndicaux attribuent la chose au rapport de la Commission des relations ouvrières.

La Fédération des syndicats du textile leur a payé jusqu'ici un salaire de secours de \$10 par semaine mais elle devra cesser de le faire, semble-t-il, pour que les mystères de l'assurance-chômage deviennent disponibles.

Le curé de Magog, l'abbé Origène Vel, a proposé de soutenir financièrement, dans l'intervalle, les 700 tisserands.

Le maire, M. Maurice Thérault, a communiqué avec le ministre fédéral du Travail, M. G. G. Gosselin, l'invitant à intervenir promptement.

Le charbon fut livré à Montréal et Nihon le vendit au Canadian National pour la somme de \$2,538.

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a décidé hier que Israël Gimpelman et Stuart Idelson détenaient illégalement.

pension, un plan d'assurance-santé et la sécurité syndicale.

La compagnie estime que le salaire horaire moyen des mineurs est actuellement de \$1.65. Le syndicat affirme que c'est environ 36 cents l'heure de moins que dans les autres mines importantes de métaux usuels.

Le tribunal est présidé par M. le juge Antonio Lamarre. La compagnie est représentée par M. M. G. Gosselin et le syndicat, par M. G. M. Desaulniers.

IL NE RESTE QUE QUELQUES HEURES POUR VOIR L'Exposition des progrès de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Présentée par EATON en collaboration avec l'Administration de la Voie Maritime.

Venez admirer l'une des plus grandes entreprises du génie civil au Canada à ses divers stades de construction, illustrés par des cartes et des transparents.

Jusqu'à jeudi midi — Au quatrième étage, chez Eaton.

Prendre les escaliers mobiles à l'avant du Magasin.

En Cour suprême

OTTAWA (PC) — Alexis Nihon, industriel montréalais, a reçu hier de la Cour suprême du Canada l'ordre de payer \$2,125 à la compagnie Pennboro Coal de Pittsburgh pour du charbon acheté en 1949.

Le jugement, confirmant les décisions des tribunaux inférieurs à Montréal, a rejeté la prétention de Nihon qu'il n'avait pas obtenu de contrat avec la Pennboro pour acheter du charbon avant d'être revendu plus tard au Canadian National.

Il a été mis en preuve que H.C. Parse, marchand de charbon de Pittsburgh, qui se présenta à la Pennboro en tant qu'agent de Nihon, acheta 533 tonnes de charbon en 1949. Nihon soutenait que son contrat d'achat avait été conclu avec Parse et non avec la Pennboro.

Le charbon fut livré à Montréal et Nihon le vendit au Canadian National pour la somme de \$2,538.

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a décidé hier que Israël Gimpelman et Stuart Idelson détenaient illégalement.

pension, un plan d'assurance-santé et la sécurité syndicale.

La compagnie estime que le salaire horaire moyen des mineurs est actuellement de \$1.65. Le syndicat affirme que c'est environ 36 cents l'heure de moins que dans les autres mines importantes de métaux usuels.

Le tribunal est présidé par M. le juge Antonio Lamarre. La compagnie est représentée par M. M. G. Gosselin et le syndicat, par M. G. M. Desaulniers.

IL NE RESTE QUE QUELQUES HEURES POUR VOIR L'Exposition des progrès de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Présentée par EATON en collaboration avec l'Administration de la Voie Maritime.

Venez admirer l'une des plus grandes entreprises du génie civil au Canada à ses divers stades de construction, illustrés par des cartes et des transparents.

Jusqu'à jeudi midi — Au quatrième étage, chez Eaton.

Prendre les escaliers mobiles à l'avant du Magasin.

NOUVELLE ARME DE BEAUTE: L'HYPNOSE

La science de l'hypnotisme réalise déjà avec succès des opérations sans anesthésie. Le siège de la beauté, chez la femme, c'est avant tout la peau: la herosité, l'insolence, l'effacement. Mais toute une thérapeutique à base d'hypnose est née qui combat notamment la tension, le stress, le leur, CONSTELLATION de sévères se penche sur cette nouvelle méthode.

EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION

APaise LES NERFS

DISsipE TOUS MALaises

RECONFORTE

Agent général pour le Canada: J. Alfred Oulmet, Montréal

CINZANO

VERMOUTH ITALIEN Importé

...rouge et sucré... un apéritif parfait

EATON

VENTE

LA

SEMESTRIELLE

1er JOUR

D'INSPECTION

PRELIMINAIRE

MERCREDI

DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

La plus grande vente du genre dans la région de Montréal COMMENCE VENDREDI

VOYEZ LES ETALAGES! - VOYEZ LES VITRINES! Vous pouvez placer vos commandes maintenant pour livraison après le commencement de la vente, vendredi! Les 4e, 5e, 6e et 7e étages, chez EATON, regorgent d'articles ESSENTIELS pour la maison — et à prix d'économie! Vous y trouverez pratiquement tout ce que vous désirez, depuis des théières jusqu'à des sofas; depuis du moderne, jusqu'à de l'ancien — et le tout au prix de la Vente.

LISEZ LE GRAND PROGRAMME EATON DE 14 PAGES Projetez de venir tôt pendant que le choix est à son comble! — Souvenez-vous aussi que les prix de vente sont d'autant plus importants que vous êtes protégés par la fameuse garantie EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS" — 10% COMPTANT SUR ACHATS PAR PLAN BUDGETAIRE DE 15.00 ET AU-DESSUS!

La taxe est payable à l'achat

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Nouvelles brèves

Les Canadiens n'ont pas raison de s'expatrier

M. Carmen Pasquale, nouvellement nommé premier agent consulaire à Montréal, ne comprend pas les jeunes Canadiens qui s'expatrient aux États-Unis. "Un homme ambitieux peut réaliser des profits plus importants au Canada, a-t-il déclaré lors d'un entretien. L'avenir appartient à ce pays, et nous, nous sommes M. Pasquale, nous avons agi, par le passé, comme agent d'administration aux consulats américains de Francfort et Bonn, en Allemagne."

Le semeur de bombes est arrêté

NEW-YORK (PA). — Le règne de la terreur de celui qu'on appelle "Mad Bomber" a définitivement pris fin hier. C'est lui qui, depuis le début de la deuxième guerre mondiale, effrayait toute la population new-yorkaise en provoquant l'explosion de bombes qu'il fabriquait dans son petit arsenal. La police a arrêté le prévenu chez lui à Waterbury, dans le Connecticut. George Metesky, 53 ans, a signé une déclaration écrite dans laquelle il reconnaît avoir déposé 32 bombes dans des lieux publics, à New York.

Règne de terreur, rue Ontario

"Il semble qu'une bande de fiers-à-bras tentent de semer la terreur chez les marchands dont les établissements commerciaux sont situés près de l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Ontario", a déclaré le chef de la Sûreté, W. Fitzpatrick. Mais personne n'ose porter plainte. On sait qu'une vingtaine de vitrines ont été brisées, et que les policiers ont décidé de leur propre initiative, devant ces faits, de conduire une enquête approfondie dans ce quartier afin de tirer l'affaire au clair.

Les brise-glaces s'approchent des T.R.

Les brise-glaces "Iberville" et "Ernest Lapointe" en ont fini avec l'embargo de Portneuf, où ils ont eu affaire à des bancs de glace de 40 pieds d'épaisseur. Ils s'attaquent maintenant à l'embargo de Grondines, qui est beaucoup moins imposant que le premier. C'est dire qu'ils seront à Trois-Rivières dans quelques jours.

Labourer la glace au lieu de l'écraser

Un spécialiste américain de la glace, M. Edward Little, prépare actuellement des plans d'un brise-glacier qui labourera littéralement la glace au lieu de l'écraser sous son poids, comme cela se fait aujourd'hui. M. Little a déjà constaté que les brise-glaces rencontrent d'énormes difficultés quand la glace est recouverte de deux ou trois pieds de neige. M. Little se livre à des expériences sous des températures de 30 à 40 sous zéro dans les caves de l'Université McGill dans le but de connaître la fond la nature des différents types de glace.

Il gagne \$104,500 à la TV

NEW-YORK. — Un jeune professeur d'anglais de l'Université Columbia, M. Charles Van Doren, a gagné \$104,500 au programme "Twenty-one" du réseau de télévision américain. Ce serait la plus forte somme jamais gagnée à un programme de télévision. M. Doren dira lors de la prochaine émission s'il veut toucher son prix ou tenter de l'augmenter en participant à d'autres émissions. Il est le fils du célèbre poète Mark Van Doren, gagnant du prix Pulitzer.

Les 100 ans de St-Antoine

ST-ANTOINE (PC). — Cette paroisse du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière célèbre cette année le centenaire de sa fondation. Des fêtes marqueront l'anniversaire l'été prochain. St-Antoine, qui compte une population de près de 2,000 habitants, est située dans le comté de Rivière-du-Loup à 125 milles au nord-est de Québec.

Saisie de machines à boules

L'escouade de moralité a saisi quatre machines à boules dans une agence locale de distribution, moins de deux minutes après leur livraison par des officiers de la Gendarmerie royale. Un directeur de l'agence a expliqué que la Gendarmerie a saisi récemment les machines dans des régions rurales du Québec et que les gardes jusqu'à ce que l'agence ait pu prouver que les tarifs douaniers avaient été payés lors de leur importation au Canada, il y a plusieurs années. La Sûreté municipale a saisi à son tour les machines des lieux remis par la Gendarmerie.

Un adolescent blessé par un policier

Un jeune homme dont on n'a pas révélé l'identité a été atteint d'une balle au dos alors qu'il était pourchassé par deux policiers, hier. L'adolescent avait été aperçu par les agents au volant d'une auto présumée volée. Trois coups ont été tirés en l'air quand l'incriminé a pris la fuite. Une quatrième balle a atteint le suspect quand l'un des constables a perdu l'équilibre. L'incident s'est produit près de la place Bedford à Montréal.

Un élévateur à grains en flammes

CHICAGO (PA). — Un vaste élévateur à grains a éclaté en flammes, hier soir, sur la rivière Calumet, et le feu s'est communiqué à un cargo amarré à peu de distance. Aux premières heures de la matinée, l'incendie n'était pas encore maîtrisé. Quelque 85 pièces d'équipement, soit environ 35 pour cent de tout l'équipement du service des incendies, avait été dépêché sur les lieux, sur le versant sud de la ville.

Vitrine enfouie pour la 4e fois

La devanture d'une épicerie, à l'intersection des rues Gouard et Lajeunesse, a été enfouie pour la 4e fois, hier soir, par une automobile. Le conducteur du véhicule a eu le crâne fracturé à la suite de l'accident. Le propriétaire évalue ses dommages à plus de \$5,000. Comme si cela n'était pas suffisant, un grand nombre de clients n'ont plus envoyé leurs enfants à son magasin. Et pour cause, ces quatre tragédies se sont produites depuis le début de l'année. Plusieurs citoyens des environs réclament un semaphore à cette intersection.

Prime de \$100 sur les renards

Le département de la chasse et de la pêche annonce que la prime sur les renards tatoués est portée à \$100 cette année dans le Territoire du Nord. Le but d'intensifier la chasse dans cette région car une épidémie de rage sévit dans le district et les autorités attribuent la propagation du virus à une trop forte population de renard dans ce district. De plus, les officiers du département de la Chasse et de la Pêche ont constaté que la chasse au renard aidera grandement à la protection du petit gibier et des animaux de la ferme.

Concours pour les propriétaires d'érablières

L'Association forestière des Cantons de l'Est organise un concours dans la section des érablières. Ce concours, qui est ouvert présentement jusqu'au 1er juillet 57, intéresse les propriétaires des régions d'Abouville, Rouville, St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Yamaska et Nicolet, qui ont une érablière dont l'étendue n'est pas inférieure à 7 acres. Le gagnant recevra un prix de \$100 ainsi qu'un trophée qu'il détiendra pendant une année. Les concurrents devront s'inscrire avant le 1er juillet, en s'adressant au bureau de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, 178 Wellington Nord, Sherbrooke, ou encore à l'ingénieur forestier du bureau des renseignements forestiers.

L'Imperial Oil hausse ses prix

L'Imperial Oil a annoncé hier une augmentation d'un cent le gallon sur les prix de ses gazolines (il s'agit ici des prix de gros).

Un choix que M. Duplessis ne peut faire !

QUEBEC — "L'Union nationale ne peut choisir ses représentants, ses entrepreneurs et ses architectes, mais elle ne choisira pas le chef de l'opposition", a déclaré hier à l'Assemblée législative, M. René Hamel, chef intérimaire de l'opposition.

Cette déclaration a été faite au cours de l'étude du bill modifiant la loi des terres de colonisation. M. Hamel venait de dire à M. Duplessis qu'il était plus catholique que le pape parce qu'il refusait que son ministre de la colonisation était disposé à accepter.

M. Duplessis répondit que le chef de l'opposition n'était guère mieux puisqu'il demandait moins que ce que son député d'Abbitibi-Ouest réclamait. (A ce stade du débat l'on discutait de la limite des lots de colonisation pouvant être vendus.) Le premier ministre taquina alors les députés de la gauche et

de ce produit) et de ses huiles combustibles légères. Ces changements de prix entrent en vigueur immédiatement dans tout le Québec, les Maritimes et le Québec.

Ces nouveaux prix reflètent les hausses récentes des prix du pétrole brut de la région des Caraïbes, de même que les taux plus élevés qu'exigent les pétroliers océaniques.

Le consommateur paie

SAINT-JEAN, N.-B. — Suivant de quelques heures à peine la décision de l'Imperial Oil, la compagnie Irving Oil de cette ville vient d'annoncer une augmentation d'un cent le gallon (prix de gros) sur la gasoline. Un porte-parole de cette compagnie est précis pour ce qui a trait aux consommateurs quand il affirme que ceux-ci devront payer l'augmentation.

Le prix de détail dans le Nouveau-Brunswick est actuellement de 44.7 le gallon pour la gasoline ordinaire et 47.7 pour la qualité dite "extra".

pour le choix de leur chef parlementaire. D'ailleurs à nombre de reprises depuis le début de la session, M. Duplessis a ainsi taquiné les libéraux sur le choix des députés de la gauche et

L'exécutif a le droit de surveiller l'Office de l'habitation

Opinion légale officielle

Dans une opinion légale écrite qu'il a remise hier au directeur des services de la Cité, l'avocat en chef de la Cité, M. Albert Berthiaume a établi que rien dans le bill 27 ou dans la Charte ne s'opposait à ce que le directeur des services informe le comité exécutif de toute "demande, rapport ou communication qui lui seront faits par l'Office municipal de l'habitation salubre, ainsi que de tous renseignements ou réponses qui lui seront fournis".

C'est à la demande du conseiller Croteau, président de l'Office de l'habitation, que le comité exécutif a convenu de demander une opinion écrite au contentieux municipal sur la légalité de la résolution par laquelle il forçait le directeur des services à le renseigner sur tout ce qui concerne l'Office.

"Le Comité exécutif de la Cité, déclare M. Berthiaume, conserve la responsabilité générale de l'administration de la Cité et a le droit de constater pour quelles fins et dans quelle mesure les services des divers services peuvent être requis par l'Office municipal de l'habitation salubre comme par tout autre organisme de la Cité, afin d'assurer à tous égards l'efficacité de l'administration."

"Nous ne voyons aucune incompatibilité entre les termes de cette résolution qui n'a pour effet que de mettre l'exécutif au courant de certaines choses et les dispositions en particulier de l'article 18 du bill 27 qui oblige tous les fonctionnaires et employés de la Cité à fournir à l'Office, par préséance, tous renseignements, documents et rapports qu'il leur demandera et d'exécuter tous ordres et instructions relevant de l'exécution des fonctions de l'Office."

Aucun obstacle

Le contentieux municipal est d'avis que la résolution du comité exécutif n'a pas pour but de "faire obstacle directement ou indirectement à la réalisation des objets de la loi. Rien dans cette résolution ne diminue les droits de l'Office Municipal de l'habitation salubre, ni n'empêche sur sa juridiction".

On sait que de par les dispositions du bill 27 (art. 13) l'Office a été substitué au comité exécutif.

M. Croteau est confiant

La démolition du secteur Dozois commencera dès l'été prochain

L'Office municipal de l'habitation salubre est décidé à faire avancer rapidement les préparatifs à la démolition et au doublement du secteur compris entre les rues Saint-Dominique, Ontario, Sanguin et Sainte-Catherine afin de pouvoir procéder tout aussi rapidement ensuite à la reconstruction du plan Dozois.

M. Lucien Croteau, président de cet Office, a déclaré hier soir à l'issue de la première réunion de ce second exécutif de Montréal, que les membres avaient pour objectif de commencer la démolition avant la fin de l'été et au plus tard au début de l'automne.

"Les membres, dit-il, ont exprimé le désir manifeste de se réunir fréquemment, le soir même si nécessaire, pour préparer le plus rapidement possible la séance du conseil où ce dernier sera appelé à prendre les décisions nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan Dozois."

Cette réunion du conseil sera convoquée le plus tôt possible, a dit M. Croteau et il sera appelé à approuver deux projets de contrats ainsi que les dispositions nécessaires à l'acquisition du secteur.

Travail de l'Office

La réunion d'hier a commencé à quatre heures pour se terminer deux heures après. Cinq des six conseillers membres assistaient à la réunion. M. Pronost n'avait pu y être présent. M. Lucien Hétu, directeur des services de la Cité,

Politesse remise

A sa première séance, hier après-midi, l'Office municipal de l'habitation salubre a remis la politesse à l'exécutif en adoptant une résolution demandant sensiblement la même chose au directeur des services, M. Lucien Hétu. La résolution, rédigée dans les mêmes termes que celle de l'exécutif ordonne M. Hétu de lui faire part de toute demande, rapport ou communication qui lui seront faits par le comité exécutif pouvant avoir trait au plan Dozois, ainsi que de tous renseignements ou réponses qui lui seront fournis. M. Croteau a déclaré que cette résolution avait été adoptée afin qu'il y ait coopération et collaboration entre l'Exécutif et l'Office.

flit avec les dispositions du bill 27, l'avocat en chef de la Cité répond qu'il ne le croit pas.

"Nous notons en particulier, dit-il, que la dite résolution ne soumet aucunement les actes ou procédures de l'Office à l'approbation du comité exécutif, ni n'oblige le directeur des services à attendre une approbation ou un acquiescement de l'exécutif avant de répondre aux demandes qui lui sont faites par l'Office ou de lui fournir les renseignements demandés. Et d'autre part, la résolution paraît justifiée par les dispositions générales de la charte concernant le comité exécutif."

Toujours plus de millions pour "grignoter" la résistance des provinces autonomistes

Lettre d'Ottawa

par Pierre LAPORTE

OTTAWA, 23 — Le gouvernement fédéral annonce depuis quelques mois des changements dans sa politique d'octrois : octrois aux provinces, aux universités, aux municipalités, etc. On savait que ce supplément d'assistance coûterait plusieurs dizaines de millions de plus au trésor fédéral, mais sans pouvoir en préciser exactement le coût.

Les prévisions budgétaires déposées hier par le ministre des Finances nous éclairent à ce sujet. Elles répondent à ceux qui se demandaient combien d'autres millions le gouvernement d'Ottawa allait consacrer à des items qui soulèvent, surtout dans la province de Québec, de graves points d'interrogation quant à leur constitutionnalité.

Les provinces

Il y aura en 1957-58 des paiements de péréquation aux provinces qui ont refusé de signer une entente fiscale avec le gouvernement d'Ottawa. Ce sera la première fois qu'on effectuera de tels paiements. Même les provinces qui ont manifesté leur volonté de ne pas aliéner totalement ou partiellement certains domaines de taxation les recevront. Si on ajoute à ces paiements, les subsides que recevront les provinces qui ont capitulé devant Ottawa, l'augmentation sera de \$127,327,000.

Pour la première fois Québec figure dans le budget de paiements aux provinces. Elle recevra \$39,480,000, ce qui explique en partie le bond de \$100 millions que vient de faire son budget. Toutes les provinces recevront plus d'argent qu'en 1956-57. L'Ontario bénéficiera du plus fort montant d'augmentation, \$83 millions, et l'Île-du-Prince-Édouard, du plus petit, \$295,000.

Notons aussi que les subsides payés par le gouvernement central aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord atteignent \$215 millions cette année, soit \$3.3 millions pour la province de Québec.

Les municipalités

Le gouvernement d'Ottawa a annoncé son intention d'augmenter le quantum des subsides qu'il verse aux municipalités du Canada pour remplacer les impôts fonciers sur les immeubles qu'il possède un peu partout dans le pays.

En 1956-57 ces subventions se sont élevées à \$7.5 millions. M. Harris a annoncé dans ses prévisions budgétaires pour le prochain exercice fiscal qu'elles atteindraient \$10.4 millions. Cela signifie que les divers municipalités du Canada se partageront une somme additionnelle de \$2,847,500.

Les universités

Quant aux universités, le gouvernement fédéral augmentera les subsides qu'il leur paie, c'est-à-dire son ingérence, de \$8,384,000. Il faut plus que doubler les octrois de 1956-57, qui se sont chiffrés par \$7,986,000.

Voici une traduction de l'item tel qu'il apparaît dans le livre

Une fois terminée, le CF-105 coûtera plus de \$122,000,000

OTTAWA (PC). — La Défense nationale prévoit dépenser au cours de la prochaine année financière du gouvernement une somme de \$17,772,800,000. C'est là \$22,000,000 de moins que son budget pour la présente année financière, laquelle prendra fin le 31 mars. La réduction en est une de trois pour cent.

Le gouvernement a fait connaître les dépenses qu'il prévoit de faire au cours de la prochaine année financière.

De leur côté, des hauts fonctionnaires ont révélé que dans le nouveau budget de la Défense nationale une somme d'environ \$60,000,000 sera consacrée à la création d'un chasseur à réaction supersónico pouvant atteindre une vitesse de 1,500 milles à l'heure.

A Malton, Ontario

La construction de cet appareil est déjà en cours. C'est la compagnie Avro Aircraft qui est en train de le fabriquer à Malton, en Ontario.

Une fois terminée, le réacteur aura probablement coûté plus de \$122,000,000, déclarent de hauts fonctionnaires.

On est d'avis que l'avion entrera en service à la fin de l'année ou au début de 1958. L'appareil, un CF-105, aura deux sièges. Il sera la propriété du CARC.

Durant la prochaine année financière, le CARC pourra consacrer des fonds à l'achat d'avions et de moteurs une somme de \$215,603,000. C'est la plus de \$19,000,000 de plus que ce qui lui avait été alloué à ces fins dans le budget précédent.

La raison de la réduction de tout le budget de la Défense nationale, c'est que la construction du réseau de radar Mid-Canada est presque terminée.

Il s'agit là d'une entreprise de \$200,000,000.

La Marine et l'Aviation prévoient dépenser moins d'argent. Seule l'Armée a un budget plus élevé. L'Armée recevra \$478,838,000, soit environ \$2,000,000 de plus que le montant qui lui avait été réservé pour la présente année financière.

La Marine recevra \$309,040,000. C'est là une baisse de \$15,000,000. Le CARC recevra \$844,738,000, soit \$28,000,000 de moins.

Les crédits du Conseil de recherches pour la défense sont réduits de \$14,000,000. Ils s'élèvent à \$64,796,000.

Kadar veut récupérer ses prisonniers

Tous les citoyens hongrois doivent faire viser leurs cartes d'identité

Budapest — Le gouvernement hongrois a ordonné hier à tous les citoyens de remettre leurs cartes d'identité personnelles à la police pour les "révalider". Les gens ont jusqu'à la fin du mois pour obéir à cet ordre.

Le gouvernement imposé par les Russes veut évidemment constater combien de citoyens ont fui la Hongrie et lesquels. Il veut aussi établir ce qui est arrivé aux milliers d'autres qui ont été libérés des prisons durant la révolution d'octobre et novembre.

Presque toutes les prisons hongroises se sont vidées durant la révolution. Non seulement les prisonniers politiques, mais les criminels ordinaires ont été libérés.

Les Hongrois ont reçu des cartes d'identité il y a plusieurs années. Dans ces cartes rouges, la police devait inscrire chaque changement d'adresse et d'occupation. Chaque citoyen devait constamment porter son carnet sur lui.

Le cas des prisonniers

Le gouvernement du premier ministre Janos Kadar annonça peu après le 4 novembre que les prisonniers politiques jugés et

condamnés avant le 23 octobre, puis libérés durant la révolution n'étaient pas obligés de retourner en prison. Toutefois, le gouvernement déclara que leurs causes devaient être revues par les tribunaux tandis qu'ils étaient en liberté conditionnelle.

Cependant, le gouvernement a ordonné aux bagnards de retourner en prison immédiatement, sans quoi ils perdraient les réductions d'un tiers de leurs peines pour bonne conduite.

Le ministre des Finances, Istvan Kossa, a déclaré au journal communiste autrichien "Volkstimm" que des 20,000 présumés criminels libérés des prisons hongroises durant la révolution, 3,000 seulement ont été repris.

Au début de ceux qui ont quitté les prisons durant la révolution ne possédait de carte d'identité. La plupart des prisonniers politiques avaient été emprisonnés durant les purges de 1949-50, avant l'émission des cartes rouges.

La rumeur persiste que le général Pal Maleter, chef militaire de la révolution antisoviétique, aurait été jugé secrètement et condamné à mort.

Laszlo Gyarmas, attaché de presse du régime communiste, a dit que ces rumeurs ne sont pas confirmées, mais il ne les a pas niées.

Danger des essais nucléaires

Action énérgique réclamée de l'ONU

Nations-Unies. — La récente explosion nucléaire effectuée en URSS a incité certains pays à réclamer encore plus énergiquement une intervention des Nations Unies pour limiter ou contrôler les expériences du genre.

Mais étant donné que les grandes puissances n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les moyens précis d'un tel contrôle, les mesures réclamées semblent encore très lointaines.

Quant au Canada, son point de vue tel qu'exprimé par M. Pearson, c'est que la meilleure chance d'atteindre le but visé réside encore dans la poursuite des pourparlers.

Inquiétude croissante

Certains petits pays ont exprimé très nettement l'inquiétude croissante que leur inspire la série continue d'explosions.

Le délégué suédois, par exemple, M. Richard Sandler, a déclaré que la poussière radioactive "n'est pas aussi inoffensive qu'on veut généralement le faire croire."

"Il faut des années pour pouvoir mesurer les effets radioactifs de la poussière qui retombe de la stratosphère", a-t-il expliqué.

Le représentant du Japon, M. Renzo Sawada, a lui aussi invité l'ONU à songer sérieusement au danger de la radiation.

"Il n'est pas exagéré de dire que les êtres humains sont maintenant exposés de toutes parts aux dangers de la radioactivité", a-t-il déclaré.

"Quelles que soient les circonstances politiques dans lesquelles nous vivons, et même si pour le moment on ne constate pas de dégâts physiques immédiats, nous ne pouvons laisser la situation actuelle se prolonger", a conclu M. Sawada.

Cadeaux d'une rare Éléance...

Cristal de France

● DAUM ● BACCARAT ● LALIQUE

Dépliants illustrés adressés gratuitement sur demande

au Petit Tversailles

"Le Centre du Cristal de France"

930 RUE STE-CATHERINE EST — PL. 8210-8219

7795 Québec, appt 1, CR. 1-5941

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

8210-8219

Apologie des critiques et des dégonfleurs

M. Walter Gordon, le président de la Commission d'enquête sur les perspectives économiques du Canada est un homme qui ne mêche pas ses mots et qui ne cache pas ses opinions. Le rapport préliminaire qu'il a remis au gouvernement, fournira d'abondantes munitions aux partis politiques durant la prochaine campagne électorale.

Ces jours derniers, il s'élevait, dans une conférence devant le "Canadian Club" de Toronto, contre le conformisme qui est en train de scléroser la vie canadienne. Voici d'après lui ce que seront les Canadiens en 1980:

"De plus en plus de gens vivront dans des maisons semblables dans des villes de banlieue de plus en plus vastes; on trouvera deux ou trois automobiles de même style dans chaque garage; chaque appareil de télévision reproduira les mêmes genres de programmes; la bureaucratie s'accroîtra non seulement dans les gouvernements mais aussi dans les entreprises commerciales; on exigera de plus en plus la sécurité; tout se fera dans un conformisme de plus en plus rigide.

"Les tendances conformistes sont déplorables. Dans l'avenir, comme par le passé, nous aurons besoin de critiques et de dégonfleurs, de personnes dont la pensée et la façon de considérer la vie resteront indépendantes et individualistes — oui, nous aurons même besoin du levain de la rébellion et du non-conformisme.

"Il est difficile de prévoir d'où ces éléments viendront, à cette époque de confort, de suffisance et de conformisme."

Ces propos sont d'autant plus surprenants qu'ils sortent de la bouche d'un homme d'affaires qui dirige l'un des plus gros bureaux de comptables agréés du Canada. Mais M. Gordon est un observateur sagace. Il a examiné à la loupe les manifestations de la vie canadienne et il en conclut que les Canadiens sont en train de s'émousser.

Son rapport préliminaire fette le cri d'alarme contre la mainmise du capital américain sur les richesses naturelles, le commerce et l'industrie du pays. Il propose que des mesures soient prises pour empêcher la vassalité de l'économie canadienne vis-à-vis des grands consortiums américains.

Nos voisins doivent-ils être blâmés pour leur appétit apparemment insatiable? Nullement. Ils viennent prendre notre place, parce que nous sommes engourdis. Ils fournissent le capital de risque, nous nous contentons de placements de tout repos. L'affermage des richesses minières de l'Ungava n'est pas un cas unique. Nous pratiquons le même absentéisme dans le pétrole, dans le gaz naturel, dans l'industrie automobile, dans l'avionnerie.

Si la peur du risque paralysait l'activité du Canada anglais, elle est en train de transformer les Canadiens français en peuple de rentiers et de salariés. Des raisons historiques expliquent notre retard en affaires. Un peuple qui perd la maîtrise de sa vie politique, peut diffi-

cilement tenir le coup dans le domaine des affaires et de la culture de l'esprit. Mais les historiens en sont encore à trouver une explication valable et complète de la transformation qui s'est opérée chez les Canadiens français à la suite de la conquête. Avant 1760, ils étaient un peuple d'aventuriers, de voyageurs, de trafiquants. Les colons de la Nouvelle-Angleterre étaient de petits bourgeois, solidement assis sur la prospérité de leur agriculture, tandis que dans la vallée du St-Laurent la jeunesse se laissait griser par l'attrait de l'inconnu. Et puis soudain les Canadiens français se replient sur eux-mêmes, perdent l'habitude du risque, acquièrent des vertus bourgeoises, vivent des intérêts de leur passé.

Le conformisme ne s'est pas limité à la vie sociale et économique. Il est devenu la règle de conduite dans le domaine de l'esprit. L'effort d'une pensée originale, la volonté de renouveler ses certitudes ont fait place à l'unique souci de l'orthodoxie.

Il ne s'agit pas, est-il nécessaire de le souligner, de mettre en question les vérités fondamentales du dogme et de la morale, mais plutôt les principes qui guident la vie d'un peuple dans l'ordre social, artistique, littéraire, philosophique.

Auons-le bien franchement, il est généralement mal vu de ne pas penser comme tout le monde et de ne pas se conduire exactement comme son voisin. Les innovateurs sont regardés de travers et soupçonnés d'hérésie.

Autant les faiseurs, les amateurs de scandale sont méprisables, autant il faut estimer ceux qui, dans le champ de l'action pratique autant que dans celui de la recherche intellectuelle, s'efforcent de retrouver des avenues nouvelles, de créer des formes d'expression.

M. Gordon affirme que nous aurons besoin dans l'avenir "de critiques et de dégonfleurs, de personnes dont la pensée et la façon de considérer la vie resteront indépendantes et individualistes." Le critique et le dégonfleur ont mauvaise réputation. On les prend pour des orgueilleux, des suffisants, alors qu'au fond ils s'efforcent honnêtement de repenser les problèmes et de suggérer des solutions conformes aux besoins du moment.

Nous sommes tous faits de la même pâte. Quand nous sommes en présence d'une idée nouvelle, nous esquissons un geste de défense. Si elle contrarie nos habitudes ou nos préjugés, nous faisons une colère. Si nous avions l'élémentaire bon sens de mettre de côté ce sujet d'irritation et d'y repenser à tête reposée deux ou trois jours plus tard, nous serions surpris de constater qu'il n'est pas si révolutionnaire qu'il nous a paru à première vue. C'est que, à notre insu, il s'est opéré dans notre subconscient une évolution. Celui que nous étions prêts, hier encore, à faire monter sur le bûcher, n'est pas l'être dangereux que nous avions cru de prime abord.

M. Gordon fait appel au levain de la "rébellion et du non-conformisme". Sans aller jusque là, disons que la société canadienne a besoin de catalyseurs.

Gérard FILION

La démocratie à l'épreuve

par l'abbé Gérard DION

M. l'abbé Gérard Dion, professeur à l'Université Laval, de Québec, — et l'un des auteurs d'un document sur la moralité politique dans notre province qui a eu beaucoup de retentissement ces derniers mois — a prononcé le 16 janvier, devant le Board of Trade de Montréal, une causerie dont nous avons déjà donné un compte rendu; nous croyons devoir en publier le texte intégral qui devra toutefois, à cause de sa longueur, paraître en plusieurs tranches. Voici une première partie; le reste suivra ces jours prochains.

Chaque fois qu'un prêtre adresse la parole en public en dehors de la chaire, — que ce soit sur un sujet religieux ou un sujet profane — il y a chez d'aucuns une certaine tendance à lui attribuer une autorité qu'il n'a pas nécessairement et à en faire le porte-parole de l'Eglise.

Je me rappelle, il y a huit ans, lors d'un symposium que j'avais organisé pour les employeurs de langue anglaise au Kent House, quelques difficultés nous avions eues à faire comprendre comment, dans l'Eglise catholique, seuls le Pape et les évêques engagent sa responsabilité. Est-ce dû au fait que l'on a communément un grand respect envers le prêtre ou bien au préjugé qu'à l'intérieur de l'Eglise il n'y aurait aucune place pour la liberté d'expression?

En tout cas, je tiens à vous dire que les propos que je soumetts bien humblement à vos délibérations sur la démocratie n'engagent pas les institutions auxquelles je suis rattaché, que ce soit l'Eglise catholique ou l'Université Laval.

Dois-je aussi ajouter que je suis en aucune manière intéressé à la politique partisane. Les partis politiques m'ont toujours paru des formes différentes et variées selon les pays tout en conservant les mêmes traits essentiels. Inutile de se leurrer. Au moment même où notre pays dépense ch. 4 à annuler les millions de dollars pour lutter contre le grand intérêt que portent habituellement les notes à tout ce qui regarde la chose publique.

Déjà, lors de son enquête sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique il y a plus d'un siècle (?) Lord Durham avait remarqué que les Canadiens français jugeaient leurs gouvernements par la qualité des chemins et le nombre de ponts construits sous leurs régimes. A cette époque, cela s'expliquait assez bien, car les journaux étaient rares et les livres nous parvenaient d'Europe des mois après leur parution. Aujourd'hui cependant, l'opinion est inégalement de porter des jugements aussi superficiels, alors que chaque fin de semaine, il peut paraître dans les journaux de dix ou douze pages, de journaux de la classe de "L'Allo Pol", et "Nouvelles et Fêtes", et acquérir ainsi une formation politique enviable.

Sa faiblesse est encore plus coupable si l'on souppe aux efforts louables du gouvernement provincial en vue de doter la masse d'une saine éducation politique. On me traitera volontiers de pessimiste mais je me considère avec plaisir comme un homme qui existait entre les citoyens et l'autorité publique relèvent de normes différentes. Ils se placent non sur le plan de la justice, mais sur celui de la fidélité, de la révérence.

Entre le chef d'Etat et les subordonnés n'existe pas d'aiter complète. Personne n'a de droits, mais seulement des fautes, des privilèges, lesquels sont accordés selon le bon vouloir de l'autorité. C'est un peu comme les rapports qui existent au sein d'une famille. La société civile est, en somme, une grande famille où le chef d'Etat est une espèce de père des citoyens. Les rapports n'ont pas de caractère d'objectivité. Voilà pourquoi on insiste à tout propos sur le respect, l'obéissance, la reconnaissance.

En régime fasciste, la grande vertu du citoyen n'est pas la justice, mais l'obéissance. Le citoyen le plus parfait est celui qui ne questionne pas, celui qui se soumet le plus passivement.

Les citoyens et l'autorité

Le second caractère essentiel à la démocratie concerne le rôle des citoyens par rapport à l'autorité civile. Les citoyens désignent les détenteurs de l'autorité. C'est leur droit et leur devoir. Contrairement à ce que soutiennent les théoriciens du "contrat social", le pouvoir ne vient pas de la volonté des citoyens. Ceux-ci ne mandent pas les détenteurs de l'autorité. L'autorité est une fonction du bien commun. C'est le bien commun qui nécessite l'autorité, qui lui donne son pouvoir et en fixe les limites. Les citoyens désignent ceux qui auront à exercer ce pouvoir. Cependant s'ils croient que les détenteurs de l'autorité ne l'exerceront pas selon l'idée qu'ils s'en font, ils ont à des périodes déterminées plus ou moins longues (jamais indéfiniment) le droit et la possibilité de les remplacer par d'autres personnes. Ceci se fait par le vote à l'occasion des élections.

On remarquera que l'on est loin de la théorie fasciste du "chef", du "Führer" ou du "duce", lequel serait une incarnation vivante des aspirations du peuple ou, selon une autre théorie, serait désigné explicitement par Dieu pour conduire le peuple. Sans doute, ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture sainte, "tout pouvoir vient de Dieu", mais cela ne sonne pas comme l'intervention de causes secondes naturelles pour désigner les détenteurs de l'autorité.

Orientation de la politique

La troisième caractéristique de la démocratie, c'est que les citoyens ont le droit et le devoir de conseiller les détenteurs de l'autorité dans l'élaboration et l'application de la politique.

La fonction de désigner les titulaires de l'autorité n'exerce pas ainsi pour celle de conseiller l'autorité. Celle-ci est permanente; elle n'est pas l'œuvre d'une journée ou de la période préélectorale. Les citoyens ont le droit et le devoir de conseiller les détenteurs de l'autorité.

Le régime fasciste

Selon la conception dans le fascisme, au contraire, les rapports



Uncle Sam: "Quelle audace!"

Lettres au "Devoir"

Les marchés de l'Ungava

Monsieur le directeur,

L'éditorial de M. Pierre Vigeant, paru en date du huit janvier dernier, et intitulé "La nouvelle concession minière à l'United State Steel" ne semble pas avoir soulevé beaucoup d'enthousiasme ni dans un sens ni dans l'autre. Ce silence m'a quelque peu intrigué. Je ne suis pas sans savoir que le grand intérêt que portent habituellement les notes à tout ce qui regarde la chose publique.

Déjà, lors de son enquête sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique il y a plus d'un siècle (?) Lord Durham avait remarqué que les Canadiens français jugeaient leurs gouvernements par la qualité des chemins et le nombre de ponts construits sous leurs régimes. A cette époque, cela s'expliquait assez bien, car les journaux étaient rares et les livres nous parvenaient d'Europe des mois après leur parution. Aujourd'hui cependant, l'opinion est inégalement de porter des jugements aussi superficiels, alors que chaque fin de semaine, il peut paraître dans les journaux de dix ou douze pages, de journaux de la classe de "L'Allo Pol", et "Nouvelles et Fêtes", et acquérir ainsi une formation politique enviable.

Sa faiblesse est encore plus coupable si l'on souppe aux efforts louables du gouvernement provincial en vue de doter la masse d'une saine éducation politique. On me traitera volontiers de pessimiste mais je me considère avec plaisir comme un homme qui existait entre les citoyens et l'autorité publique relèvent de normes différentes. Ils se placent non sur le plan de la justice, mais sur celui de la fidélité, de la révérence.

Entre le chef d'Etat et les subordonnés n'existe pas d'aiter complète. Personne n'a de droits, mais seulement des fautes, des privilèges, lesquels sont accordés selon le bon vouloir de l'autorité. C'est un peu comme les rapports qui existent au sein d'une famille. La société civile est, en somme, une grande famille où le chef d'Etat est une espèce de père des citoyens. Les rapports n'ont pas de caractère d'objectivité. Voilà pourquoi on insiste à tout propos sur le respect, l'obéissance, la reconnaissance.

En régime fasciste, la grande vertu du citoyen n'est pas la justice, mais l'obéissance. Le citoyen le plus parfait est celui qui ne questionne pas, celui qui se soumet le plus passivement.

Les citoyens et l'autorité

Le second caractère essentiel à la démocratie concerne le rôle des citoyens par rapport à l'autorité civile. Les citoyens désignent les détenteurs de l'autorité. C'est leur droit et leur devoir. Contrairement à ce que soutiennent les théoriciens du "contrat social", le pouvoir ne vient pas de la volonté des citoyens. Ceux-ci ne mandent pas les détenteurs de l'autorité. L'autorité est une fonction du bien commun. C'est le bien commun qui nécessite l'autorité, qui lui donne son pouvoir et en fixe les limites. Les citoyens désignent ceux qui auront à exercer ce pouvoir. Cependant s'ils croient que les détenteurs de l'autorité ne l'exerceront pas selon l'idée qu'ils s'en font, ils ont à des périodes déterminées plus ou moins longues (jamais indéfiniment) le droit et la possibilité de les remplacer par d'autres personnes. Ceci se fait par le vote à l'occasion des élections.

On remarquera que l'on est loin de la théorie fasciste du "chef", du "Führer" ou du "duce", lequel serait une incarnation vivante des aspirations du peuple ou, selon une autre théorie, serait désigné explicitement par Dieu pour conduire le peuple. Sans doute, ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture sainte, "tout pouvoir vient de Dieu", mais cela ne sonne pas comme l'intervention de causes secondes naturelles pour désigner les détenteurs de l'autorité.

Orientation de la politique

La troisième caractéristique de la démocratie, c'est que les citoyens ont le droit et le devoir de conseiller les détenteurs de l'autorité dans l'élaboration et l'application de la politique.

La fonction de désigner les titulaires de l'autorité n'exerce pas ainsi pour celle de conseiller l'autorité. Celle-ci est permanente; elle n'est pas l'œuvre d'une journée ou de la période préélectorale. Les citoyens ont le droit et le devoir de conseiller les détenteurs de l'autorité.

A un professeur neutre

Neutre, tu es un responsable. Responsable de la division actuelle chez les professeurs. Ta position comme les désirs de la C.E.C.M. : c'est pour te ménager cette situation qu'elle a scindé le seul syndicat des professeurs... Et tu laisses faire...

Responsable de la misère de ceux qui viendront après toi ! Tu attends que les deux syndicats s'unissent d'eux-mêmes ? Illusion : c'est ta présence active qui seule peut résister cette union. Par ta lâcheté tu épouisses l'énergie de tes chefs et tu te prépares un lit peu confortable d'ici peu...

Responsable des injustices commises ! Le syndicalisme est un devoir strict et l'abstention, une faute (rappelez-toi la conférence de presse de M. l'abbé Lafontaine) ! Tu es coupable de toutes les injustices commises contre les instituteurs et les institutrices puisque tu es un déserteur. Si tu attends d'être toi-même une victime, y aura-t-il encore des défenseurs ? Tu les assassines en ce moment !

Responsable d'un illogisme indigne ! Quand deux adversaires se battent, l'un est bon et l'autre est mauvais. C'est la logique. Les instituteurs sont coupables des gestes qu'ils laissent poser aux instituteurs et les institutrices puisque tu es un déserteur. Si tu attends d'être toi-même une victime, y aura-t-il encore des défenseurs ? Tu les assassines en ce moment !

Responsable d'une ignoble ingratitude collective ! Des professeurs ont été congédiés pour activités syndicales. Au lieu de reconnaître leur dévouement et de leur offrir un poste pour leur retour, tu leur as fait passer par un mouton suiveur Toi et les créateurs intéressés

Nos timbres-poste

Honorable Roch Pinard, Secrétaire d'Etat, Edifice du Parlement, Ottawa, Ont.

Cher monsieur,

Nous serais-il possible de compter sur une solide intervention de votre part, auprès de l'Honorable Ministre des Postes, afin que celui-ci consente à adopter une attitude énergique, propre à assurer un réel développement de la notion d'être canadien. Il nous semble que cette notion d'être canadien devrait être développée avec beaucoup plus de vigueur lors de l'émission de nouveaux timbres canadiens. Il nous semble que ce soit là un devoir pour notre gouvernement.

Nous ne voyons pas en quoi le dernier timbre "Prévenez les incendies" puisse remplir cette obligation de notre gouvernement. Ce timbre-là, nul doute rendrait conscient les Canadiens d'un danger qui les guette continuellement, mais, ça s'applique à l'importance d'un timbre international. Et puis ce conseil-là n'aurait jamais dû dépasser le stade d'estampille d'oblitération.

Nous applaudissons à l'idée de faire paraître sur nos timbres canadiens, les noms et les figures des Canadiens ayant occupé le poste de premier ministre du Canada. Voilà certes quelque chose qui devrait contribuer à relever notre fierté nationale, nous Canadiens, d'un bout à l'autre du pays.

Cette nouvelle année qui commence, nous apportera une occasion magnifique de continuer dans cette voie, la collaboration du Tricentenaire de la Seigneurie de Longueuil. (Devrions-nous vous rappeler que plusieurs de vos commettants en font partie ?)

Sot, serait le Canadien bien né, qui s'opposerait à ce que cette célébration ne prenne un caractère national, et ne soit commémorée d'une façon digne par l'émission d'un timbre-poste canadien. De Vancouver à Terre-Neuve, tout Canadien bien pensant, se joindra au reste du pays pour célébrer une telle étape dans l'histoire de notre pays à tous.

Il nous semble qu'une telle action de la part de notre gouvernement cadrerait mieux dans ses fonctions, que de nous fournir le portrait de face du dernier buffle des prairies, de la dernière oie blanche des Rocheuses, ou, très prochainement peut-être avec l'avènement du DDT, le portrait du dernier marigouin de la Province de Québec.

Nous demeurons, ceux qui vous ont élus.

L'Association de la Jeunesse Canadienne-Française Cercle de Maricourt St-Hubert (Chambly) A GARNEAU.

Blocs-Notes

A la Commission du service civil

Le président de la Commission du service civil, M. Stanley Nelson, vient de donner sa démission qui ne prendra cependant effet qu'au mois d'avril. La présidence de M. Nelson aura donc été brève puisque ce n'est que l'an dernier qu'il était appelé à succéder à M. C. H. Bland. Il avait auparavant servi dix ans comme commissaire et vingt-cinq ans comme membre du personnel technique de la commission.

La démission survient en même temps que la nomination comme commissaire de Mlle Ruth Addison, la première femme à accéder à ce poste. C'est un remaniement complet de la Commission du service civil qui est en train de s'effectuer. Le commissaire français, M. Alexandre Boudreau, reste en fonction pour le moment; il n'est cependant pas probable qu'il accède à la présidence, il est même possible qu'il soit transféré dans un autre secteur du haut fonctionnarisme.

Dans les cercles politiques et bureaucratiques de la capitale, on continue à prédire la nomination de M. Arnold Heeney, notre ambassadeur à Washington, comme président de la Commission du service civil. Il est vrai que l'on faisait les mêmes prédictions l'an dernier au moment de la retraite de M. Bland. On continue à prédire que la structure même de la commission serait complètement modifiée et que M. Heeney obtiendrait des pouvoirs beaucoup plus considérables que ses prédécesseurs. On parle même

gues qui se présentent aux examens-concours de la Commission du service civil.

Les chèques bilingues

M. le Dr Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, a inscrit également pour la deuxième fois son projet de loi qui rendrait obligatoirement bilingues tous les chèques et autres effets de commerce utilisés par le gouvernement fédéral, ses ministères, ses commissions. Cette réclamation n'est pas nouvelle, comme chacun le sait, mais elle revêt une importance particulière.

Le bilinguisme est aujourd'hui reconnu dans tous les domaines de l'administration fédérale s'il n'est pas toujours observé en pratique. Les documents officiels sont bilingues comme le sceau du Canada. Les timbres-poste sont bilingues et la monnaie l'est aussi. Les chèques, qui sont presque tous unilingues et anglais, constituent cependant une exception regrettable et considérable puisque c'est par millions qu'ils sont émis chaque mois et qu'ils circulent un peu partout.

L'usage généralisé des chèques bilingues est une réforme qui s'impose depuis longtemps. On ne saurait en exagérer la portée à la fois théorique et pratique. Le gouvernement et le Parlement n'ont aucune bonne raison de la retarder plus longtemps.

Le projet de loi de M. Poulin, dont aucun parti ne saurait re-

La démocratie à l'épreuve...

(suite de la page 4)

toys ont le droit de critiquer la politique globale des détenteurs de l'autorité, les mesures particulières qu'ils préconisent ou qu'ils appliquent. Les critiques faites en vue du bien commun dans les limites de la vérité de la justice et de la charité peuvent être effectuées avant la promulgation d'une loi, au moment où celle-ci est élaborée par les législateurs et même une fois qu'elle est passée. Evidemment, ce droit de critique ne dispense pas de l'obligation, une fois qu'une loi est édictée, de lui obéir.

C'est à cause de ces deux fonctions essentielles des citoyens: désigner les détenteurs de l'autorité et les conseiller que la démocratie postule la liberté d'opinion, la liberté d'expression et la liberté d'association.

Les citoyens ont donc le droit d'exprimer leur opinion par tous les moyens licites à leur disposition: parole, écrits, images, manifestation, etc. Ils ont aussi le droit d'amener leurs concitoyens à penser comme eux, à faire prévaloir leurs vues, à former des groupes pour exprimer leur opinion. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des groupements. Il y a des groupes spécialement formés à cette fin: ce sont les partis politiques. Mais la société civile est constituée d'un nombre considérable d'associations, de groupements qui tout en poursuivant l'intérêt de leurs membres doivent s'insérer dans la communauté et participer indirectement à la vie politique.

Deux textes du Pape

C'est pourquoi le Souverain Pontife Pie XII, dans son Message de Noël de 1944 disait:

"Exprimer leurs opinions sur les devoirs et les sacrifices qui leur sont imposés par les lois, être contraints à obéir sans avoir été entendus: voilà deux droits du citoyen qui trouvent dans la démocratie, comme le nom même l'indique, leur expression naturelle. De la solidité, de l'harmonie, des heureux résultats de cet accord entre les citoyens et le gouvernement de l'Etat on peut juger si une démocratie est vraiment saine et équilibrée et quelle est sa capacité de vie et de développement. Quant à ce qui regarde l'étendue et la nature des sacrifices réclamés à tous les citoyens, dans n'importe quel temps ou à l'activité de l'Etat est si vaste et si décisive, la forme démocratique de gouvernement apparaît à beaucoup comme un postulat naturel réclamé par la raison elle-même. Quand alors on réclame 'plus de démocratie' et une 'meilleure démocratie', cette exigence ne peut avoir d'autre signification que de mettre le citoyen toujours davantage en mesure d'avoir sa propre opinion, de l'ex-

AVIS DE DECES

QUIMET — A sa résidence, 115 boul. St-Joseph ouest, le 21 janvier 1957, à l'âge de 93 ans, est décédée dame veuve Wilfrid Quimet, née Ida Galarnaud, mère de MM. Albert, Fernand, J. René, membre du comité exécutif de la cité de Montréal, Président de J. René Quimet Limitée et de Cordon Bleu Limitée, Aldéric, Lucien et Irène (Mme Antonio Hébert). Les funérailles auront lieu le jeudi 24 janvier 1957. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8h45 pour se rendre à l'église St-Enfant de Jésus où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

primer et de la faire valoir d'une manière conforme au bien commun. (1).

On aura bien noté dans ce texte les expressions "avoir sa propre opinion", "l'exprimer", "la faire valoir". Ce ne sont pas de vains mots. On peut aller plus loin. L'absence d'une opinion publique éclairée, vigilante est la pierre d'achoppement des démocraties. Dans une autre circonstance, en 1950, le Souverain Pontife allait jusqu'à dire que l'opinion publique est essentielle à toute société normale. Voyons:

L'opinion publique

"L'opinion publique est l'apanage de toute société normale composée d'hommes qui, conscients de leur conduite personnelle et sociale, sont intimement engagés dans la communauté dont ils sont les membres. Elle est partout, en fin de compte, l'écho naturel, la résonance commune, plus ou moins spontanée, des événements et de la situation actuelle dans leurs esprits et dans leurs jugements."

"La ou n'apparaîtrait aucune manifestation de l'opinion publique, là surtout où il faudrait constater la réelle inexistence, par quelque raison que s'exprime son mutisme ou son absence, on devrait voir 'un vice', une infirmité, une maladie de la vie sociale."

"Laissons à part, évidemment, le cas où l'opinion publique se fait dans un monde d'où même la juste liberté est bannie et où seule, l'opinion des partis au pouvoir, l'opinion des chefs ou des dictateurs est admise à faire entendre sa voix. Eloignons celle des citoyens, la réduire au silence forcé, est, aux yeux de tout chrétien, un attentat au droit naturel de l'homme, une violation de l'ordre du monde tel que Dieu l'a établi..."

"Situation lamentable! Tout aussi déplorable et, peut-être plus funeste encore par ses conséquences, est celle des peuples où l'opinion publique reste muette, non parce qu'elle est bâillonnée par une force extérieure, mais parce que font défaut ses présupposés intérieurs, qui doivent se trouver dans les hommes vivant en communauté."

"Nous reconnaissons, dans l'opinion publique, un écho naturel, une résonance commune, plus ou moins spontanée, des faits et des circonstances dans l'esprit et les jugements des personnes qui se sentent responsables et étroitement liées au sort de leur communauté. Nos paroles indiquent presque autant de raisons pour lesquelles l'opinion publique se forme et s'exprime si difficilement. Ce que l'on appelle aujourd'hui l'opinion publique n'est, au sens que le nom, un nom vide de sens, quelque chose comme une vague rumeur, une impression factice et superficielle: rien d'un écho spontané éveillé dans la conscience de la société et émanant d'elle."

"Il faut bien prendre garde de se leurrer. Un régime n'est pas démocratique parce qu'il possède l'apparence extérieure de la démocratie ou qu'il se proclame démocratique. Il m'a été donné de vivre pendant quelques temps en Argentine durant le régime péroniste. La constitution édictée par Péron ressemblait à celle des Etats-Unis. Il y avait un parlement, un sénat. On y tenait des élections. Il y avait même des députés dans l'opposition. Jamais je n'ai tant entendu parler de la démocratie. Pourtant tout le mécanisme était faussé et l'on était en face d'une véritable dictature."

(1) Message de Noël 1944.
(2) Discours aux journalistes catholiques, 17 février 1950.

Nouvelles judiciaires

Le propriétaire du Vaudreuil Inn accusé d'une fraude de \$53,000

M. Léonidas Boileau, 30 ans, propriétaire du Vaudreuil Inn, un hôtel de la banlieue de Montréal, a comparu hier matin devant le juge Henri Masson-Loranger sous des accusations de fraude et de vol.

Le plaignant, M. Eddy Lacroix, un cultivateur qui demeure à 19,000 boulevard Gouin ouest, à Ste-Geneviève, accuse M. Boileau de l'avoir frustré d'une somme de \$53,000 et aussi de lui avoir volé des sommes de \$1,000, \$7,000, \$5,000 et \$40,000, montants de diverses hypothèques.

L'accusé, qui est représenté par Me Maurice S. Hébert, a été libéré sous un cautionnement de \$1,000, en attendant son enquête préliminaire, qui a été fixée au 27 janvier.

Au cours de ses représentations, Me Hébert a dit au tribunal qu'il s'agit d'une affaire civile qui a déjà été tranchée par la Cour Supérieure et que la présente plainte n'est qu'une "tentative de chantage".

Le juge Loranger fut piqué, semblait-il, par cette remarque; il répondit à l'avocat que s'il y a chantage, le juge y serait mé, puisque c'est lui qui a autorisé les plaintes, après avoir entendu la version du plaignant.

Me Hébert répliqua que le juge qui étudie une plainte ne voit qu'un côté de la médaille, ce qui explique que certaines plaintes ne devraient pas être portées.

En fin de compte, le juge permit la libération sous cautionnement de l'accusé.

Marinello subira son procès aux Assises

Bruno Marinello, accusé du meurtre d'Eddie Sauvageau, a été envoyé à son procès aux Assises, hier matin, après avoir subi son examen volontaire devant le juge Irénée Lagarde. La semaine dernière, Marinello avait subi son enquête préliminaire...

Plutôt court, puisqu'elle durait tout au plus une ou deux minutes, la défense acceptant que la preuve présentée contre Marinello à l'enquête du coroner soit versée au dossier pour les fins de l'enquête préliminaire.

A l'issue de l'enquête du coroner, présidée par Me Richard L. Duckett, un jury de six hommes avait rendu un verdict de meurtre "dont Bruno Marinello doit être tenu criminellement responsable".

Le procès pour meurtre de Marinello aura vraisemblablement lieu à la prochaine session des Assises, qui s'ouvrira au début de février.

Marinello est représenté par Mes Antonio Lamer, Yvan Mercure et Claude Dumas. C'est Me Raphaël Beaudette, C.R., qui représente la Couronne.

Présomés auteurs d'un "rapt" envoyés à leur procès aux Assises

Conrad Côté, Jean Favreau et Jean Forest, tous trois accusés d'avoir enlevé Mlle Diana Flynn, de Notre-Dame de Grâce, et de l'avoir volée son manteau de fourrure d'une valeur de \$800, ont été envoyés à leur procès aux Assises par le juge Irénée Lagarde, hier.

Tous trois avaient pris place dans le taxi de Favreau, selon ce qu'a révélé la preuve de la poursuite, au soir du 29 décembre. Ils se seraient arrêtés près de Mlle Flynn et l'auraient fait monter de force dans la voiture. Après une longue randonnée et une visite dans un club de nuit, ils l'auraient relâchée, non sans lui avoir enlevé son manteau de fourrure.

Au moment de son présumé enlèvement, la jeune fille se dirigeait vers la demeure de ses parents, sur l'avenue Duquette, à Notre-Dame de Grâce.

Les accusés sont représentés par Mes Claude Tellier et Claude Vallerand.

Surpris alors qu'ils perçaient le mur arrière d'une bijouterie

Ronald Sweeney et Adélard St-Pierre, tous deux accusés de vol avec effraction dans une bijouterie de la rue Papineau, ont été envoyés à l'examen volontaire par le juge Lucien Gendron, hier matin.

C'est le constable Raymond Gourd, de la police municipale, qui les a appréhendés, avec son confrère, le constable Gingras, le soir du samedi 12 janvier, à 9h50. Entendu comme témoin, le constable Gourd a dit que lui et son compagnon sont rendus à l'arrière du 6336 rue Papineau à la suite d'un appel. Dans la cour arrière de cet établissement, une bijouterie, les constables ont vu, par un trou dans la clôture, trois ombres qui se glissaient furtivement près du mur arrière de la bijouterie. A l'arrivée des constables, les trois ombres ont détale comme des lapins. Le constable Gourd attrapait bientôt St-Pierre qui s'apprêtait à sauter du haut d'un garage pour prendre la fuite, pendant que le constable Sweeney appréhendait Sweeney. Le troisième individu a réussi à s'échapper.

Giampiero Piccioni présente un alibi

VENISE (PA) — Un des accusés dans le cas Montesi a déclaré aujourd'hui à la cour qu'il ne peut être coupable du crime qu'on lui reproche étant donné qu'il était à 140 milles du lieu du crime lorsqu'il s'est produit.

Il s'agit du pianiste de jazz Giampiero Piccioni, fils d'un ancien ministre des Affaires étrangères. Piccioni est un des trois principaux accusés dans l'affaire Montesi. La cour au proche d'être partiellement responsable de la mort de la jeune fille, Wilma



LA PROVINCE EST POURRIE. — Dame Petite Politique est-elle coupable? C'est ce que décidera la Cour du Lit de la Reine les 25 et 26 janvier prochains, à l'Auditorium de l'Université de Montréal, alors que les étudiants en droit présenteront un spectacle-procès qui sera à la fois une charge du Palais de Justice et une satire des mœurs politiques de la province de Québec. L'équipe de comédiens, formée spécialement d'étudiants en droit et de plusieurs acteurs des deux dernières "Revue Bleu et Or", est dirigée par Jean Cloutier, bien connu dans le monde des réalisations artistiques étudiantes. Dans la photo ci-haut, on voit René Ferron (à gauche) dans le rôle de Francesco Petrolia, bien connu dans le monde interlope, et Yves Gauthier, dit "Ti Lou" (à droite), dans le rôle de l'accusée, Dame Petite Politique.

Montesi, qui aurait abandonné sa place, la croyant morte. Le cadavre de la jeune fille avait été retrouvé sur la plage d'Oshtie en avril 1953. La police avait tout d'abord déclaré s'agissant simplement d'une noyade accidentelle. Par la suite, cependant, on affirma que sa mort avait été provoquée par l'usage de narco-cotiques, au cours de réunions orgiaques dans des hauts milieux sociaux.

Les journaux communistes avaient ensuite proclamé que certains ministres étaient compromis dans le scandale et le fait divers avait menacé de provoquer une crise politique.

Témoignage de Piccioni

Appelé comme premier témoin, Piccioni a déclaré à la cour: "Je n'ai pu commettre aucune des choses fantastiques dont on m'a accusé, étant donné que j'étais pas à Rome à ce moment-là."

Le tribunal lui ayant demandé s'il avait quelque témoin qui pourrait corroborer ses déclarations, Piccioni en a nommé plusieurs, dont la célèbre actrice italienne Alda Valli.

Les autres prévenus, Ugo Montagna et Saverio Polito, sont accusés d'avoir aidé Piccioni à échapper à la justice.

De plus, neuf autres personnes sont accusées d'avoir présenté de faux témoignages durant l'instruction, qui a duré 18 mois. Au moins 250 témoins doivent être appelés au cours du procès, qui a été transféré de Rome à Venise à cause de l'agitation qu'il provoquait dans la capitale.

"Il n'avait que trois ans lorsque

Un orphelin

La police a dit que Peter était un pupille de la Children's Aid Society qui vivait avec M. et Mme Frank C. Maynard, dans leur demeure fashionable de boulevard Lytton depuis l'âge de trois ans. On dit que c'était un garçon tranquille et intellectuel.

Mme Maynard a déclaré aux journalistes: "Il n'avait que trois ans lorsque

Un étudiant de 17 ans accusé du meurtre de Carole Voyce

TORONTO (PC) — Peter Woodcock, un garçon de 17 ans étudiant dans une école privée, a été accusé aujourd'hui du meurtre de Carole Voyce, fillette de quatre ans qui a été sauvagement violée et mutilée.

La police, révélant peu de détails de l'arrestation, a dit que le garçon a été appréhendé à son école vers 3 heures lundi après-midi et interrogé durant près de 12 heures avant que l'accusation soit portée. Une bicyclette à l'usage de laquelle le garçon avait été saisi quelque temps après l'arrestation.

L'inspecteur George Wilson a dit que l'arrestation a été effectuée grâce à une information fournie par un policier. Le constable George Douglas se souvient d'avoir interrogé un adolescent en rapport avec un autre cas en mars dernier. Il a fouillé les dossiers de la police, a trouvé le nom et l'adresse du garçon qu'il avait interrogé et remis les renseignements aux détectives. Ceux-ci ont arrêté Woodcock plus tard au collège Bloordale, une école privée de la rue Spadina.

La police a dit que Peter était un pupille de la Children's Aid Society qui vivait avec M. et Mme Frank C. Maynard, dans leur demeure fashionable de boulevard Lytton depuis l'âge de trois ans. On dit que c'était un garçon tranquille et intellectuel.

Mme Maynard a déclaré aux journalistes: "Il n'avait que trois ans lorsque

Un étudiant de 17 ans accusé du meurtre de Carole Voyce

TORONTO (PC) — Peter Woodcock, un garçon de 17 ans étudiant dans une école privée, a été accusé aujourd'hui du meurtre de Carole Voyce, fillette de quatre ans qui a été sauvagement violée et mutilée.

La police, révélant peu de détails de l'arrestation, a dit que le garçon a été appréhendé à son école vers 3 heures lundi après-midi et interrogé durant près de 12 heures avant que l'accusation soit portée. Une bicyclette à l'usage de laquelle le garçon avait été saisi quelque temps après l'arrestation.

L'inspecteur George Wilson a dit que l'arrestation a été effectuée grâce à une information fournie par un policier. Le constable George Douglas se souvient d'avoir interrogé un adolescent en rapport avec un autre cas en mars dernier. Il a fouillé les dossiers de la police, a trouvé le nom et l'adresse du garçon qu'il avait interrogé et remis les renseignements aux détectives. Ceux-ci ont arrêté Woodcock plus tard au collège Bloordale, une école privée de la rue Spadina.

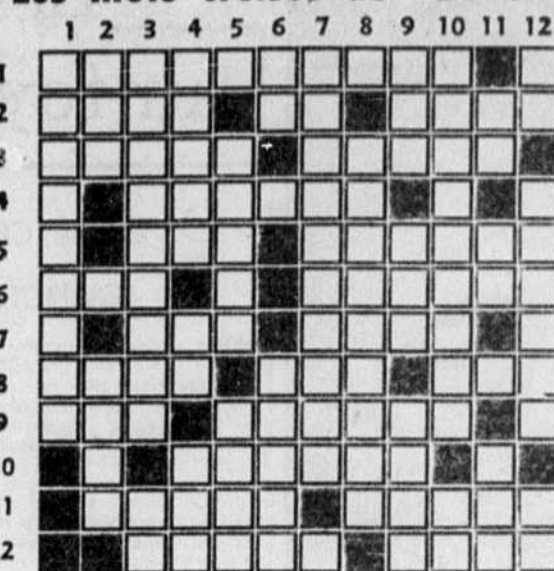
La police a dit que Peter était un pupille de la Children's Aid Society qui vivait avec M. et Mme Frank C. Maynard, dans leur demeure fashionable de boulevard Lytton depuis l'âge de trois ans. On dit que c'était un garçon tranquille et intellectuel.

Mme Maynard a déclaré aux journalistes: "Il n'avait que trois ans lorsque

Un étudiant de 17 ans accusé du meurtre de Carole Voyce

TORONTO (PC) — Peter Woodcock, un garçon de 17 ans étudiant dans une école privée, a été accusé aujourd'hui du meurtre de Carole Voyce, fillette de quatre ans qui a été sauvagement violée et mutilée.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Culbutes.
- 2—La faim le fait sortir du bois — En Chaldée — Chacun a le sien.
- 3—Habitants des cieux — Re-paire.
- 4—Infection du sang.
- 5—Liquide de base — Document négociable.
- 6—Organisme mondial — Donne un prix.
- 7—Transpire — On lui doit le respect.
- 8—Rend public — Pas beaucoup de bon humeur.
- 9—Très court — Logique.
- 10—Pour jouer.
- 11—Signe de tête — Sur le calendrier.
- 12—Bien accueillir — Acide organique.

VERTICALEMENT

- 1—Prononcé par un avocat.
- 2—Particule électrisée — Plante.
- 3—Dures au toucher — Note inversée.
- 4—Musique classique — Note — Pour la porte.
- 5—Sans compagnie — Bond.
- 6—Obtenu — Disparition.
- 7—Pour soigner une maladie.

nous l'avons pris. Il avait souffert de la polio et avait été démenagé de place en place avant de venir à nous."

La police a dit que l'adolescent a été conduit lundi soir à l'endroit où on a trouvé le corps de la fillette, gisant dans la neige tachée de sang sous un viaduc. Elle avait été violée, mutilée et battue.

Les détectives ont réexaminé les lieux à la lueur de lampes de poche et ont trouvé des "informations additionnelles précieuses".

Carole avait été attirée loin de sa demeure, samedi après-midi, par une offre de randonnée à bicyclette. La découverte de son cadavre quelques heures plus tard déclencha l'une des plus intensives chasses à l'homme que l'on ait encore vues à Toronto.

Un de la famille

Le fils des Maynard, William, un étudiant en droit âgé de 27 ans, s'est rendu avec un avocat au poste de police, aujourd'hui. Il a dit:

"Nous le défendrons certainement. Je lui ai servi de grand frère durant plusieurs années. Nous étions sa famille et nous en étions heureux."

"Peter nous est venu de la Children's Aid Society alors qu'il était tout petit. Maman voulait faire quelque chose pour aider l'effort de guerre et elle recruta plusieurs enfants abandonnés. Peter était le favori et nous l'avons accepté comme l'un des membres de la famille."

La police a dit avoir reçu une déclaration du prévenu. Il sera conduit aujourd'hui à Cherry Beach, un secteur boisé situé à l'est du port de Toronto où le corps de Gary Morris, un garçon de neuf ans, avait été trouvé en octobre dernier.

Le meurtre du garçonnet ressemblait sous plusieurs aspects à celui de Carol.

Woodcock sera aussi placé dans une file et vu par au moins trois personnes, dont John Auld, âgé de 4 ans, compagnon de jeu de Carole qui a fourni à la police une description de son ravisseur.

Utilisant cette description et celle qu'avait fournie un gardien ayant vu un adolescent quitter les lieux du crime, 250 détectives étaient partis à la recherche d'un adolescent roussé portant des lunettes à monture en corne.

Heure de vénération du Livre de Dieu

A l'occasion de la Semaine de Prières pour l'Italie Chrétienne le Centre de la Bible organise ce soir, à 8h. 30, en l'église Saint-Robert-Bellarmin, rue Sherbrooke, coin De Lorimier, sa première grande paratiturgie. Ce sera une heure de vénération publique du Livre de Dieu, une véritable liturgie de la Parole divine comprenant lecture des plus beaux textes bibliques sur l'unité et le chant si impressionnant des psaumes.

- 8—Excitées.
- 9—Orient — Rivière de Suisse — Fils d'Isaac.
- 10—Maféite — Fin d'infinifit.
- 11—Note — Entre amis — Rêve.
- 12—Note — Spectacle de rêve — Pronom.

Solution d'hier

Horizontalement:—

- 1—PARCHEMIN — TI; 2—AVARICE — OVAL; 3—RO — EUREUIL; 4—OU — SILENCE; 5—XERES — TE; 6—ELEVÉ — BU; 7—SALADE — AE; 8—MIE — INSTITUTE; 9—ER — AM; 10—ENCOLURE; 11—DOMINE — RE; 12—ARE — OS.

Verticalement:—

- 1—PAROXYSM — DA; 2—AVOUE — AIR — OR; 3—RA — RATE — AME; 4—CREME; 5—HIC — SEDIMENT; 6—FUS — LENINE; 7—MERITE; 8—ELEVATION; 9—NOUE; 10—VIN — ATOURS; 11—TALC — BEURRE; 12—IL — EMU.

DES SURHOMMES POUR LES AVIONS DE L'AVENIR

L'homme le plus vite du monde a volé à 2 300 m/h avant de mourir. Mais ce n'est pas une question de vitesse, mais de résistance physique et morale du pilote. Comment donc résoudre le problème de l'aéronautique de demain, qui exige de véritables surhommes? La question est abordée avec toute la rigueur scientifique nécessaire dans le numéro de février de la célèbre REVUE CONSTITUTIONNELLE. EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

victoire! sur

LA TIMIDITE - LA MALCHANCE - LE DESEPOIR
LE MANQUE DE CONFIANCE EN SOI
LA DEPRESSION NERVEUSE

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE

DEPT. correspondance

- * DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE
- * FORMATION DU CARACTERE
- * ADAPTATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

CONFIANCE EN SOI — EFFICACITE — SUPERIORITE
VERS UNE MEILLEURE MANIERE DE VIVRE ET DE REUSSIR.

LISEZ LA BROCHURE "SUCCES"

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE

4232, rue de la Roche, MONTREAL 34

P. Q. DEPT. 3.

Envoyez-moi la brochure documentaire "SUCCES".
Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi

NOM AGE

ADRESSE

DECOUPEZ CETTE ANNONCE, ELLE NE PARAITRA PLUS



Ronald Pettigrew

AUTEUR

ANGLAIS CONVERSATION RONALD PETTIGREW ENGLISH SCHOOL LTD.



Bob Birtz

DIRECTEUR DES COURS DU SOIR

8030, ST-DENIS — DU. 8-0527

ECOLE RECONNUE et de HAUTE REPUTATION

Notre meilleure publicité: Nos anciens élèves

L'ANGLAIS PARLE QUE NOUS ENSEIGNONS EST LE MEME QUE VOUS ENTENDEZ A LA TV

- La seule méthode D'ANGLAIS PARLE protégée par droit d'auteur à Ottawa
- Professeurs de LANGUE ANGLAISE: QUALIFIES (diplômés) et BILINGUES
- Choix d'élèves (18 ans et plus). Nombre LIMITE à chaque classe.

CHOIX

(14 semaines)

Cours de base

(14 semaines)

Cours "spécial"

(14 semaines)

de conversation

(14 semaines)

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

2 COURS

DE

CHOIX

DE

LA FEMME au foyer et dans le monde

Devant ce programme de jeunes: "Opinions"

Nous avons si souvent l'occasion de parler des réformes souhaitables chez nos jeunes, qu'il ne faut pas non plus, quand elle passe, rater l'occasion de le faire. Cette occasion est le programme de TV "OPINIONS". Nous ne nous posons pas ici en critique, mais en amie des jeunes, tout simplement, de ces jeunes qui font si souvent l'objet de notre inquiétude et qui pourtant portent en eux des promesses indéniables.

Depuis septembre, nous suivons avec intérêt "OPINIONS". Pour ceux qui ne connaissent pas l'émission, elle passe à l'écran le mercredi soir de 8h. à 8h.30. C'est un forum ouvert à des adolescents, parfois à des étudiants un peu plus avancés, en droit, en sciences politiques. Mme Jeanne Sauvé est l'animatrice bienveillante et calme de cette émission. Parmi les thèmes qui ont retenu notre attention mentionnons:

"Les jeunes sont-ils pour un Conseil des arts?"

"Que faisons-nous de nos loisirs?"

"La TV apporte-t-elle quelque chose à l'étudiant?"

"La porte des études est-elle ouverte aussi grande à nos jeunes moins fortunés qu'aux jeunes de parents plus riches?"

"Nos parents nous comprennent-ils?"

"Nos réceptions sont-elles réussies?"

"Quelle est l'attitude des jeunes en face du rock'n'roll?"

"Les jeunes ont-ils le sens religieux?"

"Nos jeunes s'intéressent-ils à la politique?"

"Les mouvements de jeunesse répondent-ils aux aspirations des jeunes?"

"Les sorties doivent-elles être décidées par les jeunes ou par leurs parents?"

"Les jeunes ont-ils une responsabilité sociale?"

"L'imagine bien que le sujet à discuter est soumis à nos jeunes amis quelques jours d'avance et remis sur le métier quelques heures avant l'émission, mais quand même... le jeu est bien simple: je suis éprouvé de voir avec quelle simplicité, avec quelle aisance, avec quelle élégance même, pour certains, nos jeunes s'expriment, calmement et mieux que bien des grandes personnes."

Les parents suivront avec intérêt cette émission qui démontre que nos jeunes filles et nos jeunes garçons peuvent faire en présence les uns des autres. Ces rencontres sur notre écran nous familiariseront peut-être avec l'idée que jeunes filles et jeunes garçons "doivent" se connaître, doivent pouvoir réaliser des échanges sains et enrichissants. Pour cela, il faut un animateur, d'accord... c'est notre rôle, jouons-le bien et... tendre."

Ah! quelle chance ils ont, tout de même, nos jeunes de pouvoir dire ainsi ce qu'ils ressentent. Ce n'est pas tout. Ce qu'ils pensent? Cela doit nous rassurer, car, à tous les questions posées plus haut, après des délibérations assez vives, jamais acerbes, nos jeunes, aidés, bien sûr de l'animatrice, en arrivent à des conclusions intelligentes, équilibrées. Ils atteignent une juste mesure qui est la vraie sagesse."

Des thèmes comme "Nos parents nous comprennent-ils?" "Nos jeunes possèdent-ils un sens religieux?" "Les jeunes ont-ils une responsabilité sociale?" forment les participants à descendre en eux, à analyser, à observer, leur entourage pour, après confrontations d'idées, en arriver à des constatations logiques qui seront sans doute acceptées par les jeunes à l'écoute."

Car, je pense que, souvent, nous sommes mieux à l'écoute des jeunes que d'autres jeunes. Ces émissions émises, discutées ensuite, ne font-elles pas leur chemin tout doucement et ces opinions ont l'avantage de venir de jeunes comme eux, de jeunes qui connaissent les mêmes problèmes et recherchent le même idéal. Nous, les parents, des que nous sommes parents, nous sommes déjà si vieux... à leurs yeux... Cécile BROUSSEAU

En faveur de la fluoruration

Le Dr Aberdeen McCabe devant les membres du "Northmount Lions Club"

"Les ravages de la carie dentaire sont non seulement préjudiciables à la santé, ils causent aussi aux enfants des contributions beaucoup de souffrances inutiles et ont un effet désastreux sur les budgets familiaux." C'est en ces termes que s'exprimait le Dr C. Aberdeen McCabe, D.D.S., L.D.S., F.I.C.D., D.H.D.P., représentant de la Ligue d'Hygiène Dentaire de la province de Québec.

Invité de la Ligue de Santé du Canada, à l'occasion de la Semaine de Santé Nationale, le Dr McCabe s'adressait hier soir aux membres du Northmount Lions Club, à l'Hôtel Berkeley. Trente-trois pour cent des bébés de deux ans ainsi que quarante-huit pour cent de ceux de deux ans et demi ont des dents gâtées, disait le conférencier. "Les autorités civiles peuvent-elles continuer à laisser souffrir ces pauvres petits, quand elles savent que la fluoruration peut réduire d'environ les deux tiers de la carie dentaire?"

Le Dr McCabe affirmait que l'efficacité et la sécurité de la fluoruration sont indéniables. En date du 1er décembre de l'an dernier, (1946), quatorze cent-soixante-deux municipalités canadiennes et américaines distribuaient de l'eau fluorée à plus de trente-et-un millions d'individus. "Il est scientifiquement prouvé que la fluoruration de l'eau de consommation, des municipalités où l'eau est déficiente en fluor, peut réduire jusqu'à 69% l'incidence de la carie dentaire" poursuivait le Dr McCabe. "Aucun mauvais effet n'a été observé après l'absorption d'eau à laquelle sont ajoutés des sels de fluor pour obtenir la concentration optimum d'une partie de fluor par million de parties d'eau."

"Le problème de la carie dentaire a atteint une telle envergure qu'il est physiquement impossible pour les 5,300 dentistes canadiens d'obtenir toutes les dents gâtées" a dit le Dr McCabe. "D'après un échantillonnage on peut déduire que les six cents dentistes de Montréal ont à faire face au problème d'obtenir plus de 1,200,000 cavités dans les dents d'enfants d'âge scolaire seulement. Plus de quatre millions de dollars sont dépensés annuellement à Montréal pour prendre soin de 25% des besoins dentaires seulement."

D'après la Ligue de Santé du Canada, dont la Semaine de Santé Nationale a lieu du 3 au 9 février, il n'y a pas assez de Canadiens qui peuvent financièrement se permettre des soins dentaires appropriés; le coût des soins dentaires au Canada aujourd'hui est d'environ soixante-dix millions de dollars. La Cité de Montréal pourrait maintenir un système de fluoruration au coût de 12 sous par personne annuellement. "Le coût d'installation et l'équipement nécessaire ne dépasserait pas \$50,000", disait le Dr McCabe. Il suffit de comparer ces chiffres aux millions dépensés pour soins dentaires pour réaliser la valeur économique de la fluoruration au point de vue du budget du contribuable.

"Tous les organismes Nationaux Provinciaux et locaux de médecine, d'art dentaire et d'hygiène publique, légalement constitués pour sauvegarder votre santé, la santé de vos enfants et la santé publique sont favorables à la fluoruration des eaux de consommation" disait le Dr McCabe. Il ajouta que la Commission d'Hygiène de Montréal et le Service de Santé de la Cité ont soigneusement étudié cette question et recommandé la fluoruration que plusieurs municipalités obtiennent leur approvisionnement d'eau de l'aqueduc de Montréal ont demandé à la Cité d'instituer la fluoruration et que récemment l'Hôtel de ville fut inondé de demandes sous forme de lettres, requêtes et de résolutions en faveur de la fluoruration.

"Si les hôtels de ville continuent à être inondés de demandes", continua le conférencier, "les autorités civiles réaliseront l'opinion publique est favorable et les contribuables ainsi que leurs dépendants pourront ainsi bénéficier des avantages économiques et sanitaires de la fluoruration. Parlez-en à votre dentiste. Exigez-la de vos administrateurs", conclut le conférencier.



Mmes Jeanne Barabé-Langlois et Juliette Kennedy de Montréal qui viennent d'être désignées comme surveillantes régionales du service d'accueil "Welcom Wagon" pour Montréal et la province.



Pour servir votre santé

Collaboration spéciale au "Devoir" par le Dr Adrien PLOUFFE

A l'enseigne du gros bon sens notre estomac demande grâce

Après les fêtes, il est bon d'exercer un retour sur soi-même et de penser que les réjouissances ne doivent pas avoir une fin. Nous avons tous plus ou moins abusé des délices de la table. Les occasions n'ont pas manqué. Nos bonnes fourchettes ont été à la hauteur de la situation. Elles s'en sont données à cœur joie. Ne revenons pas sur les excès. Ne pensons pas à ceux et à celles qui, comme chaque année, ont succombé sous les coups de la gastronomie. Mais si nous avons un grain de bon sens, nous continuerons pas de nous gâter en ces derniers temps. Si nous sommes sages, nous pratiquerons la modération à table et cela nous aidera grandement à demeurer en bonne santé. La tempérance dans le manger est une formule de vie saine et bien comprise. Si nous persistons à manger trois ou quatre fois trop, nous ne pourrions pas nous empêcher de nous gâter, notre gâterie nous jouera des tours qui pourront aller jusqu'à précipiter notre départ pour un monde meilleur, mais pour un monde où l'on ne mange pas — ce qui est déjà une formidable punition pour nos gourmands invétérés. Nous avons donc deux chemins à suivre, la modération ou la goinfrie. Nous sommes libres de choisir l'un ou l'autre. Nous savons ce qui nous attend. Cependant, n'oublions pas qu'en 1957 des milliers et des milliers de Canadiens succomberont à des maladies du système digestif et que les goinfres formeront une grosse partie de ce contingent de victimes. Nous avons donc intérêt à pratiquer la sobriété à table d'abord et devant la bouteille, puis la sobriété est la tempérance dans le boire et le manger.

Reconnaissons ensemble que bien des Canadiens peuvent méditer avec profit, intérêt et avantage sur ces paroles qui sont d'une brûlante actualité à notre époque. Qu'est-ce que saint François de Sales dirait de nos "ripailles"? Il ne dit pas "moultitude" mais "mangeaille". S'il revenait il ne se gênerait pas pour parler de nos bouffalades et de nos gueuletons! Et il piquerait en nous gâter et tous nos experts en gourmangeaille qui font un dieu de leur estomac. Certes, le gâter n'est pas que les délices de la table, mais c'est la nature humaine nous incite à verser dans l'abus, mais nous devons avoir assez de maîtrise sur nos actes, pour ne pas nous livrer à des excès dont on sait qu'ils nous causent des dommages plus ou moins graves. S'il est naturel de manger un peu trop, le bon sens nous conseille de ne pas exagérer au point de considérer notre ventre comme un temple divin et de risquer de devenir des malades, de grands malades, des candidats à la mort soudaine!

Que le gros bon sens nous incite à user des bonnes choses qui existent encore sur nos tables en 1957 avec la pensée que, la guerre survenant, nous serions bien obligés de nous soumettre à un rationnement qui pourrait être des plus rigoureux. Le gros bon sens nous enseigne que l'abus des délices de la table finit par avoir raison des organismes les plus robustes. Alors, n'allons pas nous jeter dans la gueule du loup!

Adrien PLOUFFE

POPULATION

HULL (P.C.) — La population de la ville de Hull est passée de 47,820, vraie marque d'un esprit triant, qu'elle était en 1955, à 50,083 habitants, en 1956.

Les activités féminines au Salon national de l'agriculture

Des expositions de modes et des démonstrations culinaires au Palais du commerce, du 8 au 17 février

Un aperçu de la mode printanière, dans un jardin intérieur, en pleine floraison, des démonstrations pratiques sur l'art de recevoir des invités, tel est le menu varié du programme des activités féminines du Salon national de l'agriculture. Cette grande exposition annuelle se déroulera, comme on le sait, au Palais du Commerce de Montréal, du 8 au 17 février.

Organisé conjointement par l'Ecole des Sciences ménagères et la Canadian Fabrics Foundation Inc., la revue de modes sera présentée à 2h30 de l'après-midi et à 8h45 du soir les 11, 12, 13, 14 et 15 février. Intitulé "Le milieu et la mode" pour bien faire ressortir l'influence qu'exercent les circonstances sur le choix d'une toilette, ce spectacle d'élégance sera commenté par Mlle Germaine Gauthier, directrice de l'Ecole des Sciences ménagères, et Mme Yoanda Henshaw, coordinatrice de la mode, attachée à la Canadian Fabrics Foundation Inc.

Commencant le samedi, 9 février, des conférencières réputées dans le domaine culinaire donneront, chaque jour sauf le dimanche, des démonstrations variées sous le thème "Madame reçoit". C'est à Mlle Eveline LeBlanc, de la section des consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada, et présidente du comité des activités féminines, que revient le mérite de l'organisation de ces causeries illustrées.

Mlle Bernadette Dufresne et Fernande Auger, professeurs de l'Ecole des Sciences ménagères de Montréal, donneront trois démonstrations sur la confection des canapés et sandwiches à 11h. et à 4h30 le 9 février, et à 2h. et 11. Salades pour toutes occasions et sauces d'accompagnement feront le sujet de la conférence.

rence illustrée de Mlle Thérèse Lapierre et Madeleine Chailfou, techniciennes du Service d'Economie domestique, Ministère provincial de l'Agriculture. On pourra assister à ces démonstrations à 2h. le 9 février, à 11h. et à 4h30 le 11, de même qu'à 4h30 le 13. C'est à Mlle Emélie Rouisse, économiste ménagère au Ministère de l'Agriculture du Canada, qu'a été confié le soin des démonstrations placées sous la rubrique "Les volailles sur vos menus". On pourra entendre ses précieux conseils à 11h. le 12 février et à 2h. le 13. Mlle Rouisse donnera aussi sa causerie en anglais à 2h. le 12.

Le dessert, pâtisseries faciles, rapides, délicieuses, sera "servi" par Mme Armelle Brault-Massicot, dont les services sont gracieusement prêtés par les Meuniers de la Farine Purty. Donc, à 2h. le 15, et à 4h30 le 16, pour voir et entendre Mme Massicot. Le jeudi, 14 février, Mlle Rita Rivard, de la maison Henry Morgan, démontrera comment dresser la table pour des invités en quatre circonstances différentes: Lunch, thé, buffet et grand dîner. Mlle Rivard parlera en français à 11h. et à 4h30, et en anglais à 2h.

L'aspect décoratif aurait-il été oublié? Non pas! Etalagiste et artiste commerciale, Mme Madeleine Harbort donnera à trois reprises, le 15 février à 11h. et à 4h30, ainsi que le 16 février à 2h. des conseils sur la façon de réussir des décors de table ingénieux sans qu'il en coûte énormément. Si l'on ajoute ce qui précède aux nombreuses attractions du Salon de l'Agriculture qui s'adressent aux dames comme aux messieurs, le programme 1957 ne saurait manquer d'intéresser vivement l'élément féminin, objet d'une chaleureuse bienvenue.

Marilyn Monroe au pays de Mme Pandit

Mme V.L. Pandit, haut-commissaire de l'Inde à Londres, a déclaré récemment que l'actrice Marilyn Monroe est en train de contribuer à modifier la face de son pays.

Elle a déclaré aux reporters que bon nombre d'adolescentes indiennes s'appliquent à imiter la capiteuse star hollywoodienne; elles ont même quitté leurs jolis saris pour des blouses, des jupes et des chandails. Dans bien des cas, les jeunes filles ont abandonné la coiffure indienne traditionnelle, les bandeaux sages entourés d'une natte en couronne, pour les mèches en coup de vent de la vedette de "Bus Stop".

Mme Pandit, qui est en sa troisième visite au Canada, donne une série de conférences à l'Université McMaster et elle a choisi de parler de l'Inde moderne. Elle a reçu un doctorat honoris causa en droit de l'Université McMaster. Au cours d'une conférence de presse, l'ex-présidente de l'Assemblée des Nations-Unies a déclaré que le problème le plus important aux Nations-Unies, présentement, est de trouver un moyen de mettre en vigueur ses décisions.

Pourtant, Mme Pandit ne croit pas en l'efficacité d'une force policière ou armée. "Nous vivons à une époque de controverses, a-t-elle dit, une époque où mon pays désire plus que tout construire des ponts qui le conduiront à la compréhension et à la sécurité. Rien ne menace plus ces projets pacifiques que ces propos imprudents." "La peur, a-t-elle poursuivi, est une grande force dans notre monde mais qui oriente dans la mauvaise voie en estompant les réalisations sur les plans économique, politique et social."

La nourriture canadienne est vraiment délicieuse

Un gourmet belge, propriétaire d'un restaurant, qui a goûté à la nourriture canadienne pour la première fois, a déclaré qu'il l'avait trouvée "délicieuse". Le verdict a été rendu par Félix-George Denevyer, qui dirige le restaurant du Canada à la foire universelle et internationale de Bruxelles, l'an prochain. Il a visité le Canada pour décider quels plats feront partie du menu qui comprendra 400 mets.

La Couture chez soi



9165 2-10



Même si l'on ne s'en doute pas, elles sont faciles à faire ces petites robes! Deux modèles dans un même patron qui, fait en tissu différents donnera des robes qui ne se reconnaîtront pas. Ce patron NO 9165 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grandeur 6, "jumper" et blouse du tissu à carreaux, requiert 2 verges et 1 huitième d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu uni: 7-8 verges. Ce patron est en vente au prix de 40 sous, au service des patrons "LE DEVOIR", 434 est rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

ESSAYEZ LE MEILLEUR!



FAIT AVEC DU BEURRE! PLUS DE CUISSON. NI MELANGE EN PAQUET! EXIGEZ BANQUET!

(chez votre épicière)

VOUS AUREZ PROFIT A LIRE:

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements:			
CANADA	12 mois	\$16.00	
	6 mois	8.00	
MONTREAL	12 mois	\$16.00	
	6 mois	8.00	

LE DEVOIR, C. P. 6033, Montréal 3, P. Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement d'un abonnement de mois au DEVOIR à compter du

Nom Adresse

Prière d'écrire lisiblement

POURQUOI les maladies nerveuses?

D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Anxiété, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

- LISEZ -

les ouvrages suivants

- 1—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages \$2.50
- 2—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages \$2.50
- 3—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages \$2.50
- 4—Névrose, Conscience, Religion 278 pages \$2.50
- 5—Névrose et Obsessions, 289 pages \$2.50
- 6—Fautes à éviter en Education 175 pages \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-53), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcell, N.D.C. Montréal HU. 8-4312

Radio et télévision

par Jean BENOIT

JACQUES LANGUIRAND:
un dictionnaire insolite

Comment peut-il se trouver tant de fantaisie, d'informations et de culture dans la tête d'un seul homme? Je crois bien que Jacques Languirand puisse dans ce dictionnaire qu'il commente chaque matin, à son émission de 9h.30, à CBF, mais les remarques personnelles qu'il y met ne peuvent venir que d'un cerveau bien garni.

Chaque lettre de ce "dictionnaire insolite" touchée par Jacques Languirand perd de son impersonnalité. Elle s'anime, devient un être vivant avec une histoire passionnante, un objet négligé qui devient familier, une plante qui révèle sa vie.

Pour Jacques Languirand tout est prêt à sa fantaisie. Par exemple, en racontant la vie de Koestler, il parlera de ses oeuvres, il en lira des extraits; de Beethoven, il jouera la musique. Que "le Zéro de l'Infini" entre dans la lettre "Z" peu importe, puisque le livre est de Koestler et qu'il est rendu à la lettre "K".

Et la demi-heure passera très vite agrémentée de textes tantôt sérieux, tantôt humoristiques, de musique d'avant-garde (?) ou de chansonnettes "insolites". Parfois, Languirand lira un poème ou un de ses textes ramassés en phrases courtes et définitives.

PSYCHOLOGIE

Quinze minutes plus tard, le micro passe entre les mains de Mia Riddez et de Théo Chentrier, à l'émission "Psychologie de la vie quotidienne".

Radio-Canada, je crois, fut le dernier poste à inscrire le genre d'émission à son horaire. C'est la marque du temps. Le perfectionnement de la mécanique a détruit les humains. Bien sûr, il faudra que chacun ait son psychologue.

La voix claironnante, fortement accentuée, de M. Chentrier doit sûrement imposer à ces dames qui lui exposent leurs problèmes: presque tous d'ordre conjugal.

Je ne suis pas psychologue, mais il me semble que les conseils que donne M. Chentrier sont de nature à rendre service. C'est déjà beaucoup pour justifier cette émission. Quant à Mia Riddez, elle apporte avec tact ses considérations de femme à ce programme pour femmes. Car, il semble que les hommes n'aient pas de problèmes d'ordre psychologique, puisqu'ils ont toutes les émissions qu'ils entendent, aucun de nous n'a demandé conseil.

A LA TV

Ceux qui ont manqué Edith Piaf, à Music-Hall dimanche soir, auront la chance de l'entendre ce soir, au canal 6. Elle apparaîtra au troisième festival Chrysler, à 10h, aux côtés de deux célèbres artistes du Metropolitan Opera, Richard Tuc-

Première: 25 janvier, 8.45 p.m.

LE RIDEAU VERT

Le COMPLEXE de PHILEMON

comédie de J. Bernard-Luc

Mise en scène JEAN FAUCHER

Décor: MADELINE ARBOUR

YVETTE BRIND'AMOUR, ANDRÉ FOUCHÉ

ANDRÉ CAULOUX — DENISE FIATREAU — LUCIE FUSILIER — VOLANDE ROY — EDGAR FRUTIER

Théâtre ANJOU

UN. 6-6122

et tous les soirs sauf dimanche et lundi

CINZANO

VERMOUTH ITALIEN Importé

...rouge et sucré...

délicieux "on the rocks", frappé ou chambré

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT A PRETER

De 1.000 à 50.000 en première et deuxième hypothèques. Achat de balances de prix de ventes. Nous parcourons toute la province de Québec. Pour tous renseignements, téléphoner à L.A. 6-5503, L.A. 6-5504, 4170 St-Hubert, Montréal. J.N.O.

COURS PRIVES

Cours privés donnés en anglais et en français. Toutes matières universitaires. Classes de 1ère à 12e année. Pour plus de renseignements, s.v.p. téléphoner à M. Le Devoir, 28-1-57.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice capable diriger école privée à son compte. Ecole à vendre, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PENSION POUR ENFANTS

Familiales enfants en pension 2 à 5 ans, lundi au vendredi, VE. 30-3, 30-4, 30-5, 30-6, 30-7, 30-8, 30-9, 30-10, 30-11, 30-12, 30-13, 30-14, 30-15, 30-16, 30-17, 30-18, 30-19, 30-20, 30-21, 30-22, 30-23, 30-24, 30-25, 30-26, 30-27, 30-28, 30-29, 30-30, 30-31, 30-32, 30-33, 30-34, 30-35, 30-36, 30-37, 30-38, 30-39, 30-40, 30-41, 30-42, 30-43, 30-44, 30-45, 30-46, 30-47, 30-48, 30-49, 30-50, 30-51, 30-52, 30-53, 30-54, 30-55, 30-56, 30-57, 30-58, 30-59, 30-60, 30-61, 30-62, 30-63, 30-64, 30-65, 30-66, 30-67, 30-68, 30-69, 30-70, 30-71, 30-72, 30-73, 30-74, 30-75, 30-76, 30-77, 30-78, 30-79, 30-80, 30-81, 30-82, 30-83, 30-84, 30-85, 30-86, 30-87, 30-88, 30-89, 30-90, 30-91, 30-92, 30-93, 30-94, 30-95, 30-96, 30-97, 30-98, 30-99, 30-100.

Transport-Camionnage

LOUSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 3708. J.N.O.

3-508, Montréal.

ker, ténor, et Lisa Della Casa, soprano.

Les décorateurs à la télévision donneront un grand "Bal de Tête", samedi soir le 16 février, dans l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal. Les profits de la soirée seront versés à la Croix-Rouge. Ce bal coïncide avec le cinquième anniversaire de la télévision canadienne.

L'arsenal sera transformé, il va sans dire, par les décorateurs. On construira des kiosques, des bistrots, des bars-dégustation ou des cabarets dans lesquels on trouvera l'atmosphère propre au pays que chacun représentera. Un jury, choisi parmi les invités de marque, désignera des prix aux meilleures "têtes". Jacques Normand agira comme maître de cérémonie. Un orchestre et un trio alterneront pour fournir la musique de danse sous la direction de Michel Brouillette.

La fête a été organisée par MM. Gaston Sarault, président honoraire, Guilbert, Jean-Marc, président, Jacques Normand, vice-président, Jean-Claude Rinfret, secrétaire, et Jean-Paul Denis, trésorier.

TELEVISION

Le 23 janvier

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOT OTTAWA — Canal 9

2.30—Place aux dames
2.30—Long métrage
"Titanic", Otto Verneke, Hans Niel-

son.
5.00—La Boîte à surprises
Le facteur: Hubert Loubert; Pierre

Thériault; Paul Buissonneau; Arran-

gements musicaux de Horner Ruff.
5.30—L'île aux trésors
Michel Noël, Gilles Pelletier, Gérard

Thériault, Lionel Villeneuve, Edgar Bru-

ler, Roland L'Amour, Marc Côté, Marcel Giroux.
6.00—Opinions
Animatrice: Jeanne Sauvé

6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal

7.30—Cinéma-Club
"L'Herminette", M. Boniface.

7.45—Les Collégiens Troubadours
8.00—Paris et Merveilles
Avec André Lacroix, Jean-Louis

Roux, Pierre Valcour, Roland Bé-

card, Jean Duceppe, Doris Lesler,
Thérèse Gauthier, Guy Provost, Ju-

lien Lippé, Margot Campbell, Ju-

liette Huot, Huguette Olynn, Jean-

luc Miquelin, Paul Bérail.
9.00—Lutte
10.00—Le Point d'interrogation
Animatrice: Doris Lussier.

10.30—Au p'tit café
Pierre Thériault, Dominique Michel,
et l'ensemble de Pierre Baudet.

On célèbre la visite de Raymond La-

vesque. Le trio de danse Brian Mac-

donald et les "Tune Up Boys".
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

11.30—Le Téléjournal
11.45—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

11.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

12.00—Le Téléjournal
12.10—Nouvelles sportives
12.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

12.30—Le Téléjournal
12.40—Nouvelles sportives
12.45—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

12.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

1.00—Le Téléjournal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

1.20—Le Téléjournal
1.30—Nouvelles sportives
1.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

1.40—Le Téléjournal
1.50—Nouvelles sportives
1.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

2.00—Le Téléjournal
2.10—Nouvelles sportives
2.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

2.20—Le Téléjournal
2.30—Nouvelles sportives
2.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

2.40—Le Téléjournal
2.50—Nouvelles sportives
2.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

3.00—Le Téléjournal
3.10—Nouvelles sportives
3.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

3.20—Le Téléjournal
3.30—Nouvelles sportives
3.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

3.40—Le Téléjournal
3.50—Nouvelles sportives
3.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

4.00—Le Téléjournal
4.10—Nouvelles sportives
4.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

4.20—Le Téléjournal
4.30—Nouvelles sportives
4.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

4.40—Le Téléjournal
4.50—Nouvelles sportives
4.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

5.00—Le Téléjournal
5.10—Nouvelles sportives
5.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

5.20—Le Téléjournal
5.30—Nouvelles sportives
5.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

5.40—Le Téléjournal
5.50—Nouvelles sportives
5.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

6.00—Le Téléjournal
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

6.20—Le Téléjournal
6.30—Nouvelles sportives
6.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

6.40—Le Téléjournal
6.50—Nouvelles sportives
6.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

7.00—Le Téléjournal
7.10—Nouvelles sportives
7.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

7.20—Le Téléjournal
7.30—Nouvelles sportives
7.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

7.40—Le Téléjournal
7.50—Nouvelles sportives
7.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

8.00—Le Téléjournal
8.10—Nouvelles sportives
8.15—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

8.20—Le Téléjournal
8.30—Nouvelles sportives
8.35—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

8.40—Le Téléjournal
8.50—Nouvelles sportives
8.55—Télépolice
"Pas de place pour les femmes".

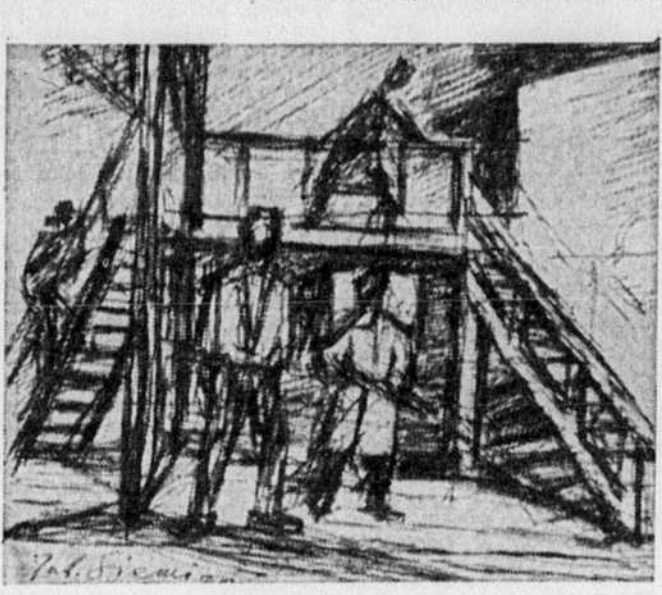
Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

CHEZ RENAUD-BARRAULT

Salacrou et Feydeau

par Jean VALLERAND

Il existe une vertu de la co-
cette sa femme et son enfant. Le-
cocc parce qu'il n'a ni femme ni
enfant, Cordeau parce qu'il a
femme et enfants. La colère des
inconnus: Bernard et Pierret
chassant les vendeurs du temple
Celle colère, c'est aussi celle de
Jean Cordeau, de Rivoire, de
Dédé et de Lecoq, les révoltes



"Les Nuits de la colère" (dessin de Julien Siemion)

des Nuits de la colère d'Armand
Salacrou que la troupe Renaud
Barrault présente actuellement
au Saint-Denis.

L'action se situe en 1944, à
Chartres, en France occupée. Un
résistant, Jean Cordeau, a été
livré à la Gestapo par Bernard
Bazire, un camarade de jeunesse.
Pourquoi? Et puis pour-
quoi, la "résistance"? Et puis
pourquoi la collaboration? Et
puis pourquoi l'inconscience?
C'est à ces questions que la pièce
va répondre par les moyens les
plus authentiques du théâtre et
dans une forme d'originalité
qui ne lui enlève rien de sa ri-
gueur toute classique.

La pièce débute avec la bru-
talité d'un gnet-apens. Des ré-
sistants font irruption chez Ber-
nand Bazire pour venger leur
camarade Jean Cordeau: fusil-
lité et mort. Et les morts se
mettent à discuter leurs vies,
d'abord entre eux, puis avec les
vivants. Ce microcosme, cette
humanité réduite à six hommes
et deux femmes va revivre le
passé.

Et nous assistons à la con-
frontation des colères et des
nuits de chacun. La colère des
résistants, des révoltes: Rivoire
qui a pris la route de la colère
parce que la guerre lui a attri-

buateur, Pizanon, voyou dont
sa collaboration avec l'ennemi
a fait un personnage important
et qui se venge de son passé
sur le présent. A l'intérieur de
ces colères de catégorie, il y a
les colères individuelles. A tra-
vers les nuits où chaque caté-
gorie de personnage et chaque
personnage individuel se débat
tent, ces colères se rejoignent, se
heurtent, se fondent, se violent-
ent et s'épousent.

La forme même de la pièce,
son découpage apparenté à la
technique du cinéma, commande
une mise en scène et un décor qui
sont le symbole secret, ou plutôt
la matérialisation du drame inti-
me d'un monde où tout est remis
en question. Le décor de Félix
Labisse se désagrège et se rebâ-
tit au rythme des passions qui

s'affrontent et selon la pulsation
profonde de l'action, satisfaisant
à la fois aux nécessités de son
intégration au texte et aux né-
cessités purement techniques des
changements de lieu et de temps.
Les Nuits de la colère, c'est un
seul moment de l'éternité et
un seul endroit, le cœur de
l'homme. La catégorie humaine
la plus tragique est sans doute
ce couple Bazire qui se débat
sans le savoir dans l'ignorance du
réel et qui par conséquent n'a
pas été appelé à choisir. Le co-
misme de certaines scènes con-
finées à ce couple en acquiert donc
une valeur atrocement pénible,
comme ce passage où, reprenant
la technique du "Que diable al-
lait-il faire dans cette galère",
Salacrou fait répéter à Bernard:
"Si le fils Pizanon n'était pas
venu!"

Une maitresse-pièce, mise en scène
par ce maître de l'optique et



"Feu la mère de Madame" (dessin de Julien Siemion)

ans. Personnellement, je le crois,
car au-dessus de son actualité his-
torique, elle traite du grand pro-
blème fondamental de la dignité
humaine.

A l'émission Passe-Partout

LES SUSPECTS OU UN SOIR
AU POSTE DE POLICE

A une heure tardive, deux adol-
escents amoureux flânent dans
la rue. Ils n'ont rien fait de ré-
préhensible. Cependant, préve-
nue, la police s'arrête sur les
jeux. Aux yeux du policier, ces
jeunes gens sont des suspects. Et
le code criminel l'autorise à les
arrêter. D'ailleurs, en voyant ar-
river la voiture de la police, le
jeune homme — qui a un dossier
judiciaire — est pris de panique
et tente de se sauver. Les soup-
çons du policier étaient-ils fon-
dés? Les deux adolescents sont
conduits au poste. C'est là que se
déroule l'essentiel de l'action, si
bien que ce film pourrait faci-
lement s'intituler: "Une soirée au
poste de police".

Quelles seront les réactions de
divers policiers en face de ces
deux suspects? Le policier a le
devoir de faire observer la loi,
c'est entendu. Mais comment évi-
luer-il au cours de sa carrière?
Il a la loi pour lui, mais entre un
texte et une personne, il y a tou-
jours place pour une interpréta-
tion. Le policier s'endort-il à la
force d'être soumis à de violents
et fréquents chocs émotifs? Le
policier ne doit pas devenir bo-
gus, encore moins faible; par
contre, son travail ne doit-il pas
se tempérer de beaucoup d'hu-
manité? Questions importantes
qu'aborde le film Les suspects,
réalisé par Bernard Devlin.

Pour être valable, un film sur
un tel sujet doit s'appuyer sur
une étude sérieuse de la réalité.
On n'imagine pas un scénario où
la psychologie du policier, on l'a
crit après avoir observé de près
le comportement des policiers.
Aussi, pour conférer au film un
caractère de parfaite authenticité,
le scénariste Fernand Danse-
reau a-t-il voulu passer plusieurs
soirées avec les policiers dans les
voitures de patrouille; de plus, il
a longuement interrogé des poli-
ciers d'expérience. Ce n'est qu'a-
près avoir analysé soigneusement
les faits qu'il a écrit son scéna-
rio.

Le code criminel confère de
grands pouvoirs au policier "qui
peut arrêter sans mandat... une
personne qui, d'après ce qu'il
croit pour des motifs raisonnables
et probables... est sur le
point de commettre un acte cri-
minel". Aussi, il importe qu'il ait
une vue juste de ses fonctions.

Ce film passera à la télévision
(CBFT-Montreal et CBOT-Ottawa)
à 2 heures de l'après-midi, le
dimanche, 27 janvier. Il met en
vedette Margot Campbell, Guy
Godin, Paul Berval, Serge Doy-
nane, Lucien Watier, Roland
Longpré, Edgar Tremblay, Ar-
mand Legault, Yves Létourneau,
Roland D'Amour, Pierre Dufres-
ne, Henri Poulin, Pierre Dal-
gagné.

Entracte pendant lequel le specta-
tateur qui a accepté la formule
de Salacrou et qui par conséquent
a été emprisonné dans l'état de
sa dialectique va respirer pour se-
cours son angoisse. Et au retour,
détente, détente complète, déten-

UNE SEMAINE SEULEMENT
Comm. lundi 28 jan.
Matinées: Mer. et Sam. à 2h.20
Soirées à 8h.20

Passionnant — Mélo-
dieu — Nouveau

Italo Tojo — Billy Gilbert

"FANNY"

La plus grande comédie musicale
du Broadway

Billets maintenant en vente
Matinées: 4.50, 3.94, 2.82, 2.25

Soirées: Lundi à jeudi:
5.07, 3.94, 2.82, 2.25

Soirées: Vend. et sam.:
5.63, 4.50, 3.38, 2.82

HER MAJESTY'S

le Théâtre Club

JEUNE!
DYNAMIQUE!
ETOURDISSANT!

LES 3
MOUSQUETAIRES

M. Alexandre Dumas
Mise en scène de
Jacques Létourneau

A PARTIR DU
30 JANVIER

AU MONUMENT
NATIONAL

Réservations: UN. 1-5841

Billets: 75 à 2.85

En vente au théâtre Saint-Denis et à
Canadian Concerts & Artists, 1523 ouest, Sherbrooke, près Guy

PROGRAMME. — Fantaisie Chromatique et Fugue en ré mineur,
BACH; Pastorale et Capriccio, SCARLATTI; Fantaisie en do majeur,
op. 11, SCHUMANN; Sonate no 3 en la mineur, op. 10, CHOPIN;
FIEFF. — deuxième partie du programme sera consacrée à des
oeuvres de CHOPIN.

BILLETTS: \$1.50 — \$2.25 — \$3.00 — \$3.50 — \$4.00 — Taxe incl.

En vente au théâtre Saint-Denis et à
Canadian Concerts & Artists, 1523 ouest, Sherbrooke, près Guy

Canadian Concerts & Artists présente

VENDREDI SOIR 25 JAN. — THEATRE ST-DENIS

BRILLOWSKY

pianiste

"L'enfant a sa conception
personnelle du cinéma"

(R.P. Léo LANDRE, O.P.)

L'enfant a sa façon bien per-
sonnelle de comprendre le ciné-
ma, a dit hier soir le R. P. Léo
Landre, O.P., à l'Auditorium de
l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est
ce qu'il faut savoir avant de re-
chercher quelle est l'influence du
cinéma sur l'enfance.

Le religieux donnait sa première
de série de quatre conféren-
ces sous les auspices du Centre
catholique du cinéma de Mont-
réal. Il répètera cette même con-
férence, à 2h. samedi après-midi,
au même endroit.

Le Père est un spécialiste de
renommée mondiale dans les pro-
blèmes du cinéma et de la jeu-
nesse. Sa conférence d'hier por-
tait la suite: "Cinéma et Enfance".
Avant de rechercher quelle est
l'influence du cinéma sur l'enfan-
ce, a-t-il dit, il importe de connaî-
tre exactement comment l'enfant
comprend le cinéma. En effet, en
examinant les différents éléments
du langage cinématographique,
on constate que plusieurs d'entre
eux posent à l'enfant des problè-
mes de compréhension qui ne
sont pas toujours faciles à réso-
udre.

La photographie,

L'Association Canadienne des Pâtes et Papiers tient sa 44e reunion annuelle

Potins financiers

La Bourse de Londres a manifesté de l'hésitation, hier, et celle de Paris affichait une propension vers le glissement. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, la tendance était décidément favorable en fermeture et Wall Street faisait aussi meilleure figure.

« O. »
Selon Standard & Poor's l'indice des industriels N.Y. varierait, cette année, entre 515 et 440, au regard de 532,8 et 450,1 en 1956. Comme il est présentement aux environs de 480, il n'y aurait pas lieu d'être trop optimiste, d'autant plus que, pour peu que les prix continuent à monter, à la suite des demandes des unionistes et de l'action subéquente des capitalistes, il s'en suivra certainement une dépression... car Washington n'entend pas que l'inflation s'accroisse, et, alors, les restrictions du crédit deviendront plus draconiennes, politique qu'Ottawa suivra certainement au lendemain des élections... c'est-à-dire cet été.

« O. »
La spirale des prix se continue. Après la hausse des prix du sucre, du porc, du pétrole brut, voici que l'on annonce l'augmentation dans les prix de l'huile de chauffage. Dès que la situation s'améliorera au Moyen-Orient, les prix du pétrole pourraient bien baisser, mais en attendant, on a une preuve de l'interdépendance économique des nations du monde libre.

« O. »
MacLeod-Cockshutt a produit \$549,547 d'or durant le 4ème trimestre de 1956, contre \$518,474 durant les 3 mois précédents.

« O. »
Bien que les derniers chiffres, y compris ceux de l'inventaire, ne soient pas encore complets, on ne peut plus ou moins certain que les minerais.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

McCuaig Bros. & Co Ltd effectue 3 nominations importantes

M. H.R. McCuaig, président de McCuaig Bros. & Co membres des Bourses de Montréal, Bourse Canadienne et Bourse de Calgary, annonce la nomination de M. Matthew G. Ibbotson, comme vice-président administratif, ainsi que celles de M.M. Walter H. Dean et R.C. Bartram, comme secrétaire-trésorier et administrateur respectivement. Nos félicitations. Comme on sait, sans doute, le conseil d'administration de cette importante firme de courtage, ayant son siège social sur la rue St-Jacques et une importante succursale, rue Peel, comprend, en outre, M.M. Harold J. Child, aussi vice-président, et le Major-General G.E. McCuaig, C.M.G., D.S.O. En marge des nominations précitées, nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que cette maison de courtage, en affaires à Montréal depuis au delà d'un demi-siècle puisqu'elle fut fondée en 1898, possède un service complet en français, dirigé par M. René F. Fan-drieh, De et De L. et comprenant plusieurs préposés aux clients de notre langue. Ce service public régulièrement un bulletin mensuel en notre langue, ainsi que des études sommaires des grandes entreprises industrielles, etc. Nous y voyons là une fort bonne politique, tout à l'honneur de la direction.

Nos compagnies distribuent \$75,278,193 en dividendes, au cours du mois courant

Nos entreprises corporatives ont fait preuve de générosité envers leurs actionnaires au cours du mois courant. En effet, il ressort d'une compilation rendue publique ce matin par la firme J.R. Timmins & Co., membres de Bourses Canadienne, de New York et de Toronto, qu'elles distribueront à ces derniers, en janvier 1957, \$75,278,193 en dividendes, comparativement à \$64,687,612 durant le même mois l'an dernier et comparativement à \$59,507,547 en janvier 1955. Toutes les catégories d'industries ont accusé des augmentations, sauf les mines. Les augmentations, effectuées dans les paiements de dividendes d'Abitibi P. & P. Co., de B. A. Oil et de Moore, ainsi que les extras plus considérables payés par General Electric, et Howard Smith, contribuent à cette comparaison favorable, tandis que la réduction du dividende "extra" déclaré par Smelters expliquerait les versements moindres par les mines. Les dividendes plus élevés, déclarés par B.C. Power et Gattineau Power, expliquent la meilleure figure des utilités publiques.

Savard & Hart tente la 1ère expérience au Canada, en installant un projecteur Trans-Lux de nouvelles Dow Jones

Savard & Hart, membres des Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto — cette firme s'occupe, en outre, du commerce des obligations par l'intermédiaire de Savard & Hart Inc., membres de The Investment Dealers Association of Canada — vient d'installer à sa succursale du carré Phillips, le premier projecteur Trans-Lux, transmettant la cotation des nouvelles de Dow Jones. Ces dernières sont projetées sur un écran de 17 1/2" par 52" et elles apparaissent sur ce dernier 8 lignes à la fois permettant ainsi à un grand nombre de gens de les lire en même temps, alors que, par le passé, une seule personne pouvait les parcourir à son tour. La copie des nouvelles, inscrites sur un papier glacé, passe sur une lentille condensatrice, qui la projette sur un miroir, puis, de là, elle revient sur une lentille objective qui réfléchit la copie sur un miroir plus gros, laquelle apparaît alors, sur l'écran, les lettres apparaissent de la grosseur d'un pouce. C'est la première expérience du genre au Canada et il est heureux qu'on la doive à une de nos maisons de courtage les plus actives et les plus agressives. En effet, cette maison possède deux bureaux dans notre ville, en plus de son siège social rue Notre-Dame, et elle maintient en outre des succursales à Toronto, Chicoutimi, Drummondville, Québec, St-Jean, Sherbrooke, Thetford, Trois-Rivières, au Canada, puis, à New-York et à Miami aux E.U., enfin, à Londres, Angletterre et Genève, en Suisse.

Il se dégage une note d'optimisme de l'assemblée annuelle tenue hier par la National Trust Company

La National Trust Company Limited, dont le siège social se trouve à Toronto, mais qui possède d'importants bureaux dans 7 grandes villes canadiennes — la succursale locale, fondée en 1899, est sous la gérance active de M.E.H. Heeney — a tenu, hier son assemblée annuelle. M. Harry H. Wilson, y-président et gérant général, fit la présentation du rapport annuel, laissant voir des accroissements de \$8,000,000 dans les prêts hypothécaires, de \$9,000,000 dans les fonds en dépôts et de près de \$50,000,000 dans les successions, fiducies et agences. Comme nous avons fait ressortir les principaux changements au bilan de cette institution, dans une chronique récente, nous nous gardons de commenter davantage les remarques formulées hier par son gérant général, afin de commenter davantage celles prononcées par son président M. G.H. Hungerford. Ce dernier, après avoir signalé aux actionnaires l'élection de M. F.V.C. Hewitt, comme nouveau administrateur, passa en revue les activités économiques au pays en 1956. Sous plusieurs aspects, l'an dernier fut plus prospère que 1955, disait-il. Parlant de la politique, il résumait le bilan de l'année 1956. Il fit, aussi, allusion au fait que les fondations de charité ainsi que les trusts recouraient davantage au service des sociétés de fiducie. Rien de plus logique, vu leur caractère d'opérations à longs termes. M. Hungerford s'attendait, aussi, à ce que l'institution bénéficie des possibilités d'offres, sous peu, d'actions de compagnies canadiennes, filiales d'entreprises américaines, à la suite du nouveau traité fiscal, sur le point d'être conclu entre les E.U. et le Canada. En outre, le président de la National Trust laisse entendre que l'institution devrait profiter beaucoup de l'expansion attendue dans notre économie, selon ce qui ressort du rapport Gordon, car, cette expansion nécessitera de nouvelles finances, et, à date, l'institution qu'il dirige a déjà participé, en qualité de fiduciaire, à plus de \$1,000,000,000 de financements.

Marcel CLEMENT



M. HENRI TURCOT, Commissaire Industriel de la province de Québec, qui vient d'être élu maire de Havelock, pour le 6e terme consécutif. Il est membre du conseil d'administration de l'Union des conseils de comités du Québec.

Dominion Bridge Co gagne beaucoup plus

Dominion Bridge Co., a eu un profit net de \$6,888,690 durant l'exercice clos le 31 octobre 1956 vs \$3,471,218 durant l'exercice précédent, soit l'équivalent de \$2.68 par action vs 1.35. Le fonds de roulement est de \$33,497,542, à rapprocher de \$28,998,838 antérieurement.

Bourse de Montréal

Papeteries réactionnaires et mines d'or, à la hausse
MONTREAL (PC) — Les échanges d'actions industrielles ont été passablement nombreux hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Dans le compartiment des métaux communs, on a noté une hausse de 2 points chez International Nickel et un gain d'un demi-point chez Aluminium.

Les pétroles raffinés ont gagné du terrain. Ainsi International Petroleum a avancé d'un point et demi et McColl, d'un point.

Dans le secteur des pipelines, Trans-Mountain a amélioré sa cote d'un demi et Interprovincial, d'un point.

Par ailleurs, les banques ont perdu du terrain.

Dans le compartiment des papeteries, l'allure a été mixte. Dans celui des aciéries, Algoma a grimpé de deux points. Une grande activité a régné dans le compartiment minier. Chib Miching a gagné 80 cents et Can Met, 40 cents.

Le nombre des actions industrielles transigées a été de 69,500 et le nombre des actions minières qui ont changé de mains a été de 1,019,300.

Des 282 titres transigés, 91 ont gagné du terrain, 79 en ont perdu et 112 n'ont pas changé de valeur.

Voici quelques-unes des moyennes à la fermeture: banques, 55.01, une baisse de 0.62; services publics, 139.1, une hausse de 0.2; titres industriels, 294.4, un recul de 0.1; papiers, 135.77 une baisse de 1.40 et mines d'or 74.16, une hausse de 0.43.

Bourse de Toronto

Métaux, pétroles et mines d'or, soutenus

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a de nouveau subi hier l'influence de Wall Street.

Durant une partie de la journée, la Bourse de Toronto a enregistré des gains. Pendant ce temps la Bourse de New York était également à la hausse. Mais à un moment donné, Wall Street a commencé à reculer et un recul n'a pas tardé à se produire à Toronto.

Les uranium ont été les valeurs les plus fermes à Toronto.

Trans Canada Explorations a gagné 29 cents et Central Leduc, 15 cents.

Voici les divers indices: titres industriels, 465.63, une baisse de 45; mines d'or, 7.48, une hausse de 60; métaux non ferreux, 222.21, une hausse de 52; pétroles de l'Ouest, 163.00, une hausse de 74.

BOURSE DE LONDRES

Ton hésitant sur ce marché

LONDRES (Reuters) — La Bourse de Londres a manifesté de l'hésitation aujourd'hui. Les cours ont été influencés jusqu'à un certain point par la baisse des prix à Wall Street. La perspective de nouvelles émissions attractives a contribué également à restreindre le volume des affaires.

Toutefois, une hausse prononcée du sterling a entraîné un déclin des valeurs de tout repos. Les pertes ont été soit éliminées soit réduites.

Les titres des Dominions et des colonies ont été moins actifs et n'ont affiché que peu de changements.

Les valeurs industrielles se sont améliorées après un début hésitant mais les changements de prix ont été généralement minimes. Bowaters a été en demande.

Les platines ont baissé par suite du déclin des prix de ce métal aux Etats-Unis. La plupart des cuivres ont perdu du terrain.

1,600 délégués attendus

M. R.M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a annoncé aujourd'hui que plus de 1600 délégués assisteront à la 44e réunion annuelle de l'Association qui aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine.

Des représentants des compagnies de pâtes et papiers ainsi que d'un grand nombre d'industries connexes du Canada, des Etats-Unis et de plusieurs pays européens prendront part aux délibérations de cet important congrès au cours duquel on discutera de toutes les phases de la fabrication des pâtes et papiers et des moyens d'employer de plus en plus efficacement la récolte forestière, première de l'industrie. A l'une des séances, les différentes sections, qui représentent les groupes individuels de producteurs, passeront en revue les progrès de l'industrie en 1956 et étudieront en particulier les effets de l'accroissement possible de la demande de pâtes et de papiers au Canada aussi bien qu'à l'étranger.

On annonce également que la 43e réunion annuelle de la Section technique de l'Association sera tenue de concert avec le congrès annuel de l'Association. La Section technique est un organisme scientifique composé de quelque 2,000 membres et qui se préoccupe des aspects techniques et scientifiques de la fabrication du papier.

Quelque 50 communications et sujets de discussions en groupe sont au programme de la réunion de la Section technique. Elles portent sur une variété de problèmes depuis celui du facteur humain jusqu'aux grands projets de recherches fondamentales. Les congressistes étudieront en particulier la conservation des ressources forestières et de l'intégration de la fabrication d'une vaste gamme de produits celluloseux s'ajoutant à la production des journaux et papiers.

Le soir, au dîner annuel de la Section technique, le conférencier d'honneur sera l'hon. Lionel

McColl-Frontenac prolonge l'offre à Regent Refining

McColl Frontenac Oil Co., vient de prolonger la date de l'offre d'échange d'actions de Regent Refining (Canada) Limited jusqu'à 3h30 p.m. le 28 février 1957 — elle expirait le 25 janvier — selon ce que M. T. C. Tuymann, président, vient d'annoncer. L'offre comporte 6 actions de McColl pour le 19 de Regent.

Moyennes à New-York

	301n	15re	15ut	60st
Hier	213.6	136.6	73.3	175.7
Jour préc.	223.2	126.7	71.3	175.3
Ann. passé	238.2	130.3	73.7	178.2
Mois passé	264.0	131.3	71.3	178.2
Ann. passé	247.3	131.2	72.0	173.8
1956-57 B.	268.8	127.1	72.5	181.4
1956-57 Baa	244.0	128.2	69.6	171.2
1955 Haut	237.8	142.4	75.1	181.5
1955 Bas	228.1	114.9	67.2	148.5

Moyennes des obligations à N. Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10-1
Hier	87.2	91.1	88.2	93.1	93.1
Jour préc.	87.2	92.0	88.9	93.2	93.1
Ann. passé	87.2	91.8	88.5	93.3	93.1
Mois passé	87.1	90.8	88.1	93.4	93.2
Ann. passé	87.5	97.3	97.2	94.5	103.4
1956-57 B.	88.3	97.7	98.0	95.2	103.7
1956-57 Baa	86.8	89.7	88.1	90.5	94.6
1955 Haut	95.6	99.8	100.1	96.5	106.3
1955 Bas	86.8	96.4	96.0	84.0	102.2

Bourse de New-York

Les industriels avançaient à peine et les ferroviaires hésitaient

NEW-YORK (PAI) — Il y a eu reprise à Wall Street durant la majeure partie de la séance hier, mais peu de temps avant la clôture, le marché a perdu presque tout le terrain qu'il avait gagné.

Le nombre d'actions transigées s'élève à 1,920,000, au regard de 2,740,000 la veille.

Pendant l'ascension du marché les aciéries et les avionnières étaient les leaders.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 stocks a gagné 20 cents, ce qui l'a portée à \$175.70. Atlas Corporation a été le stock le plus actif de la veille.

Au nombre des valeurs canadiennes qui ont été fermes à la hausse se trouvent International Nickel et Canadian Pacific.

À la Bourse Américaine, l'allure était mixte et le virement a été de 740,000 actions.

Grains, avilis

WINNIPEG (PC) — La plupart des compartiments ont perdu du terrain, hier, à Winnipeg, à la Bourse des céréales. Par ailleurs, les transactions ont été passablement nombreuses.

L'avoine est la seule céréale à avoir amélioré sa position.

A noter...

Cosmos Imperial Mills a déclaré un extra de 10 cts hier, en plus du dividende régulier de 17 1/2 cts, payables le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 courant.

Une émission de \$6,000,000 d'obligations, amortissables, 5-34 p.c. de Consumers Gas Co. de Toronto, sera offerte incessamment par un syndicat dirigé par Dominion Securities Corp. A.E. Ames and Co. Ces valeurs seront offertes à 100.

Les "warrants" d'achats d'actions de Canadian Husky Oil Ltd sont offerts à la Bourse de Montréal depuis hier.

Les "warrants" d'achats d'actions de Husky Oil and Refining ont été rayés de la liste à la fermeture des affaires de la Bourse de Montréal, le 21 janvier 1957.

Donohue Brothers Limited a avisé la Bourse de Montréal que lors d'une assemblée spéciale générale de ses actionnaires, qui eut lieu le 19 janvier 1957, le règlement spécial "L" dont nous avons donné des détails dans la bulletin 1457, a été retiré.

Les membres du conseil d'administration de la compagnie ont passé un autre règlement, fractionnant les 300,000 actions de l'entreprise, en circulation, sans valeur nominale sur la base de 2 pour 1. Ce règlement sera soumis aux actionnaires à une autre assemblée.

Trebor Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que S.J. Brooks and Co n'a pas exercé son option sur 200,000 actions à 35cts l'action, due le 27 décembre 1956 et, en conséquence, l'acorde donc pris fin et il y a 4,093,005 actions présentement en circulation ainsi que 1,406,995 dans le trésor de la compagnie.

Aconic Mining Corp. inscrite sur la Bourse de Toronto

Nouveau conseil d'administration Bonne position financière

L'assemblée annuelle des actionnaires d'Aconic Mining Corporation, M. Lowell Carroll, C.R., qui occupait le fauteuil présidentiel, a annoncé que la Toronto Stock Exchange avait accepté l'introduction des actions à la cote officielle.

M. Carroll a déclaré: "La compagnie a reçu la permission du Toronto Stock Exchange de rendre publique la lettre du 15 janvier à l'effet que les actions de la compagnie seront introduites à la cote officielle moyennant certaines conditions, qui ont été remplies. Ces formalités comprennent la souscription de 50,000 actions à \$6.25 chacune, soit une somme de \$312,500, chose qui est faite, et la signature d'un contrat de vote en fiducie pour 1,400,000 actions. On prévoit que les formalités seront remplies cette semaine."

Le président général de la réunion sera M. A.C. Price, président, Price Brothers and Company, Québec, qui est le président de l'Association elle-même, ce sera son président, M. R.M. Fowler, qui adressera la parole aux congressistes. Ce déjeuner, qui aura lieu vendredi, marquera la fin du congrès.

Le président général de la réunion sera M. A.C. Price, président, Price Brothers and Company, Québec, qui est le président de l'Association elle-même, ce sera son président, M. R.M. Fowler, qui adressera la parole aux congressistes. Ce déjeuner, qui aura lieu vendredi, marquera la fin du congrès.

Le conseil d'administration a annoncé que les principaux actionnaires de la compagnie ont consenti à déposer 1,400,000 actions en fiducie entre les mains du Trust General Canada pour assurer que la direction actuelle demeure pendant au moins cinq ans.

A une assemblée extraordinaire qui a précédé l'assemblée annuelle, les actionnaires ont sanctionné un contrat avec le groupe Klockner, Humbold, Deutz, Dusseldorf, Allemagne; celui-ci s'engage à construire une usine de séparation de \$10,000,000 à Natashquan et acceptera en paiement des livraisons de concentrés de fer au rythme de 267,000 tonnes par année pendant cinq ans pour défrayer 80% du coût; le contrat prévoit de plus que le groupe achètera 483,000 tonnes de plus par année, pendant cinq ans, au prix de \$7.47 1/2 la tonne, f.a.b. Natashquan.

Concentrés de fer

Les géologues de la compagnie estiment que les réserves de sables ferreux s'élèvent entre 15 et 18 milliards de tonnes, sables qui peuvent donner des concentrés contenant en moyenne 45% de fer.

En vertu du contrat avec le groupe Klockner, l'usine traitera d'abord 25 millions de tonnes de sables par année pour en produire un million de tonnes de concentrés.

L'été prochain, l'usine pilotte pourra traiter 700 tonnes à l'heure, soit environ 100,000 tonnes de minerai de fer dans les 220 jours d'usage que permet la température dans la région.

Le nouveau président a déclaré que 50,000 actions de la compagnie ont été souscrites à \$6.25 chacune, ce qui a porté l'actif disponible à \$392,500, alors que le passif exigible n'est que de \$9,000.

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-3/8 de cent ce qui lui a donné une valeur de 4 cents et 1-8 de plus que la devise américaine.

La livre sterling a monté de 5-32 et a fermé ainsi à \$2.80 1-16.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A. M. Kilder & Co 276, St-Jacques ouest

	Haut Bas	Offre Dem.
Brazil Tract	97 1/2	6 1/2
Amer. Bus. Ind.	17 1/2	4 1/2
C. Marconi	17 1/2	4 1/2
Can. Smelt	28 1/2	28 1/2
Croire	89 1/2	89 1/2
Devel. Ind.	2 1/2	2 1/2
Electric B. Sht	27 1/2	27 1/2
Ford of Cda	18 1/2	18 1/2
Gen. Inv.	11 1/2	11 1/2
Humble	117 1/2	117 1/2
Imp. Oil	57 1/2	57 1/2
Int. Bus. Ind.	4 1/2	4 1/2
Mass Har	6 1/2	6 1/2
Molybdenum	23 1/2	23 1/2
Nat. Sec.	18 1/2	18 1/2
Stand. Prod	14 1/2	14 1/2
St. Law Corp	18 1/2	18 1/2
Superior Amer.	11 1/2	11 1/2
Webb Knapp	14 1/2	14 1/2

Comptables

AUDITEURS PUBLICS ACCREDITES

Membres de

INTERNATIONAL SOCIETY OF COMMERCE LIMITED

L'INSTITUT DES AUDITEURS PUBLICS ACCREDITES

Ralph M. Bell, A.P.A., sec. gen., 206 Hyde Park, Strathmore, ME. 1-6893

BEAUCHAMP & BEAUCHAMP, A.P.A. 240, 10e avenue, Lachine — ME. 7-4591

GEORGE COHEN, A.P.A. 391 ouest, rue St-Catherine, Montréal — UN. 6-6278

JOSEPH COHEN, A.P.A. 901-1445, rue St-Alexandre, Montréal — AV. 8-1359

A. de VILLERS, A.P.A. 1462, rue St-Clément, Montréal — CL. 3-6813

JEAN-MARIE DUHAMEL, A.P.A. 1462, rue St-Clément, Montréal — CL. 3-2814

E. D. EGAN, A.P.A. 4305, ave. Kensington, Montréal — HU. 8-3315

JEAN GROVINDI, A.P.A. 3974 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — FL. 8057

GUINARD HARVEY & CIE, A.P.A. 492 est, rue St-Zotique, Montréal — CR. 1-1756

RHÉAL GAGNE, A.P.A. 57 ouest, rue St-Jacques, Montréal — HA. 5947

PAUL BROUSSEAU, A.P.A. 270, rue Labelle, St-Jérôme, Qué. — 4228, 3833

PAUL G. CLEMENT, A.P.A. 57 ouest, rue St-Jacques, Montréal — HA. 6261

J.-URIC LAGARDE, A.P.A. 1104 est, rue St-Zotique, Montréal — CR. 1-5432

A.-F. LAMOREUX, A.P.A. 8746 avenue Châteaubriand, Montréal — DU. 1-2409

EUCHER LEFEBVRE, A.P.A. 4185, rue St-André, Montréal — LA. 1-5341

C.A. MATTE, A.P.A. 6336, 1ère Avenue, Rosemont — RA. 2-2131

ARMAND PARENT, A.P.A. 244, avenue Parent, St-Jérôme, Qué. — 3935, 3671

J.-E. POIRIER, A.P.A. 589, Manning, Verdun — TR. 5297

GARCIA POULIN, A.P.A. 5821, boul. LaSalle, Verdun — HE. 0459

H. H. WORSOFF & CIE, A.P.A. 5420, avenue du Parc, Montréal — CR. 2-8777



CAVALCADE
SPORTIVEpar
Gérard "Gerry" GOSSELIN

La soirée des "Vieux d'la Vieille", au Forum, lundi soir, a été couronnée d'un franc succès. Plus de 8,000 personnes s'y étaient rendues pour contribuer à un bel acte de charité, puisque les recettes vont aux enfants infirmes. Lire la liste des compteurs nous permet d'évoquer toute une génération d'athlètes, qui, comme ceux d'aujourd'hui, contribuent aux loisirs de la population... On n'a pas fini de comparer les joueurs d'hier à ceux d'aujourd'hui, jusqu'à ce que ceux de demain tentent de faire oublier leurs devanciers... Il y a des noms toutefois qu'on ne peut passer sous silence, comme ceux de Wilf Cude, qui eut son heure de gloire, Red Goupille, Butch Bouchard, dans un passé plus récent; les frères Mantha, Sylvio le pilier de la ligne bleue et Georges, le marchand de vitesse; le "castor" Toe Blake, le chat Noir Johnny Gagnon qui s'illustra sur la ligne de Joliat et Morenz; Jimmy Orlando, qui se signala avec les Red Wings de Detroit.

Et puis, de l'autre côté, comment oublier l'incomparable Charlier Conacher au lancer-boulé; Turk Broda, le grasseillet gardien de buts des Leafs de Toronto; Bob Goldham, des Wings; Harvey Jackson et Joe Primeau; Hank Guldup, Roy Conacher et Nels Stewart qui fut longtemps le meilleur compteur de la Ligue Nationale, avant que Maurice Richard ne le supplante... Toutes ces vedettes d'un autre âge ont gardé une place de choix dans le cœur des amateurs de hockey. Il fait bien plaisir de les revoir, de temps à autre, aux programmes sportifs de la télévision... Leurs avis sont toujours accueillis avec respect parce qu'ils sont la voix de l'expérience... Ils ont prouvé, par leur geste de lundi, que si le sport a des défauts, il ne manque pas de générosité. Et quand on fait appel aux sportifs pour des bonnes œuvres, ils sont toujours aux premiers rangs pour donner l'exemple.

En étudiant la liste actuelle des compteurs, on constate que Gordie Howe se rapproche dangereusement de Jean Béliveau, avec son copain de ligne, Ted Lindsay. Depuis qu'il a été dûment mis en échec par Lou Fontinato, à New-York, le gros Bill ne paraît pas totalement remis de sa blessure et semble jouer sous handicap... Lorsque le bûcheron des Rangers a commencé une escarmouche, samedi dernier au Forum, contre Jean Béliveau, ce dernier a fait preuve de beaucoup de sang-froid en ignorant les défis de

Mlle Gingras
est candidate

Mercredi à l'hôtel Berkeley de Montréal, aura lieu l'élection de la reine du Carnaval Laurentien Mlle Micheline Gingras, récemment élue reine de l'A.C.S.M., représentera cette association.

La couronne du Carnaval ne viendra-t-elle à l'A.C.S.M.? Micheline, par sa personnalité et son charme n'aura certainement pas de peine à en convaincre le jury.

Autre gain
de Gonzales

BRISBANE, (PA) — Pancho Gonzales a de nouveau défait Ken Rosewall, d'Australie, ce soir, dans leur tournée professionnelle. Gonzales a triomphé par 6-4, 9-7, 6-2.

L'Australien n'a actuellement qu'une victoire contre cinq défaites dans la série de 100 matches.

Tournoi de gymnastique à la Palestre

M. Maurice Casteau, président du conseil d'administration de la Palestre Nationale, donnera une trophée perpétuel qui sera présentée à l'équipe gagnante lors du tournoi invitation de gymnastes organisé par le moniteur André Coutu, samedi à 2 heures p.m. au centre sportif de la rue Cherrier.

Ce tournoi mettra aux prises les meilleurs gymnastes de la province, tant juniors que seniors. Il est ouvert à tous les groupes d'éducation physique qui enseignent le travail aux appareils aux jeunes qui s'y adonnent. Plusieurs clubs de la région ont déjà manifesté l'intention de participer à ce tournoi et ont à date inscrit des concurrents.

Les gymnastes de la Palestre devront donc être à leur meilleur s'ils veulent rivaliser avec les concurrents des autres clubs qui leur seront opposés. André Coutu a tracé une liste d'épreuves qui fournira sans doute l'occasion de performances magnifiques; on

Fontinato... Ce dernier, qui voulait donner un "show" en a été quitte pour son amour-propre, quand Béliveau lui a répondu: "Tu devrais avoir honte de te conduire ainsi..." Le gros Bill, au milieu de la saison, est en avant pour le trophée Hart, décerné au joueur le plus utile à son club... Mais il est suivi de près par Gordie Howe, qui a déjà compté 27 buts contre les 24 de Béliveau... La deuxième partie de la saison sera donc une lutte acharnée pour Béliveau, Howe et Lindsay, pour les honneurs des meilleurs compteurs, qui pourraient bien décider aussi du trophée Hart.

La moyenne de buts comptés contre Jacques Plante reste à 1.64 par partie. Son plus proche rival, Glenn Hall, a une moyenne de 2.16... Terry Sawchuk, choisi sur la première équipe d'étoiles, a une moyenne de 2.33... Gerry McNelly, qui remplace Plante dans neuf parties, a la plus forte moyenne, 3.55... Doug Harvey — on ne paraît pas s'apercevoir qu'il vieillit lui aussi — n'a pas de concurrent dangereux au choix du meilleur joueur de défense pour le trophée James Norris. Il a recueilli 93 points sur un total possible de 90... On parle beaucoup du meilleur gardien de buts dans le hockey majeur... Plusieurs experts accordent la palme à Frank Brimsek, "Monsieur Zéro", des Bruins de Boston... Les plus vieux ne peuvent oublier Georges Vézina... Les plus jeunes ne jurent que par Bill Durnan... Quant à nous, nous ne pouvons oublier les 22 blanchissages de George Hainsworth dans une saison de 44 parties.

Deux joueurs des Royaux de Montréal auront une agréable surprise quand ils recevront ces jours-ci le contrat que leur envoie René Lemyre. Ils y verront une substantielle augmentation de salaire... Les salaires du baseball se fixent, d'année en année, de façon presque automatique... Le club, restreint dans les cadres des limites imposées, fait une nouvelle répartition du montant global de salaires dont il dispose... Ce sont les joueurs eux-mêmes qui fixent leur salaire par leur tenue... Il est donc normal de prévoir que l'argent qui servira à arrondir le chèque de paye de Clyde Parris et George Anderson, proviendra de diminutions de salaires prises ailleurs... Parris, champion frappeur de la Ligue Internationale et George Anderson qui a surpris même les Dodgers par son coup de bâton, méritent bien leurs augmentations... Par contre, George Shuba et Chuck Diering, qui gagnaient passablement cher à cause de leur passé dans les majeures, devront se serrer la ceinture et accepter un plus petit salaire.

peut noter entre autres : les exercices de gymnastique à mains libres; au cheval allemand, au cheval d'arçon, aux barres parallèles, aux barres fixes, aux anneaux, aux câbles, sans compter les mouvements toujours très spectaculaires exécutés au tremplin. L'admission n'est que de 25 sous pour les enfants et 50 sous pour les adultes.

ESCRIME
Robert Desjarlais, maître d'armes avantagusement connu qui dispense son savoir-faire depuis de nombreuses années aux milliers d'élèves qu'il fréquente sa section, présentera mardi de cette semaine, soit le 22, à partir de 8.00 h. p.m. au Salon Bleu et Or de la Palestre une soirée d'escrime qui mettra aux prises les meilleurs rapiers du pays. Robert Desjarlais a inscrit au programme quatre épreuves bien distinctes : un tournoi d'épée, une exhibition de sabre, une exhibition de fleuret et une démonstration par les dames du maniement du

René Lemyre expédie leurs contrats
à 29 joueurs des Royaux de Mtl

Il ne s'agit plus d'une question d'heures avant que le coup de sonnette du facteur tant attendu, se fasse entendre à la porte de 29 joueurs du club Montréal, qui sont éparpillés dans quatre pays différents, quatorze États du pays voisins et trois provinces du Canada, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

M. René Lemyre, gérant général des Royaux de Montréal a déposé dans la malle 29 contrats et lui seul sait quels seront les joueurs qui auront le sourire aux lèvres lorsqu'ils ouvriront l'enveloppe épaissée datée de Montréal et ornée du côté gauche par une couronne royale bleu, blanc et rouge.

A la même date, l'an dernier, M. Lemyre avait déclaré aux journalistes que des joueurs bien rémunérés étaient des joueurs satisfaits. Il venait de déposer les contrats dans la malle et il regardait alors l'avenir avec optimisme. Peu après le début de la saison, le gérant général des Royaux n'a pas tardé à constater cependant que les joueurs les mieux payés étaient ceux qui désapprouvaient le plus la direction des Royaux et la gent sportive Mont-Royalaise. M. Lemyre a naturellement refusé de divulguer le salaire des joueurs, mais il a laissé entendre que les voltigeurs George Shuba et Chuck Diering de même que le lanceur droitier Léo Cristante devront accepter une diminution de salaire. Par contre,

Festival du C. H. S.

C'est vendredi soir prochain, à 7 h. 30, qu'aura lieu au Forum le grand Festival d'hiver annuel du Catholic High School et le programme présenté en est un qui devrait plaire à tous.

Au hockey, la rencontre annuelle entre le Mont-Saint-Louis et le Catholic High School sera l'attraction principale de la soirée. Le tournoi bantam pour le trophée McShane devrait aussi fournir beaucoup d'action car ces jeunes vedettes en herbe ont tous joués avec beaucoup d'enthousiasme. L'école Daniel O'Connell détient présentement ce trophée.

Les vedettes du patin de fantasia pour cette année seront Miles Lise Petit et Nancy Davidson, deux jeunes patineuses qui excellent dans ce sport.

Les inscriptions pour les courses en patins sont nombreuses et on prévoit une lutte encore plus chaude que l'an dernier pour le trophée T.P. Gorman présentement détenu par l'école St-Henri.

La course à relais pour jeunes filles, toujours très populaire, sera aussi du programme ainsi que plusieurs autres numéros de comédie et de vaudeville. Léo Duplessis sera à la console de l'Orgue du Forum.

Tommy Jackson
innocenté

New-York (PA) — Le boxeur poids lourd Tommy Hurricane Jackson, dont l'auto a frappé et tué un piéton il y a deux semaines, a été innocenté de tout blâme en marge de l'accusation qui pesait contre lui de s'être trouvé en possession d'un permis de conduire qui avait été forgé.

Son avocat a déclaré que Jackson était d'avis qu'il était en possession d'un véritable permis émis en bonne et due forme mais qu'il s'était fait passer un document falsifié.

A déclaré le juge: "Ce Jackson est un de ces types assez stupides pour croire qu'il n'avait pas été dupé. Je l'accuse pour cette fois et l'acquitte de l'accusation logée contre lui."

Les seize meilleurs escrimeurs de la province et du pays s'opposent au tournoi d'épée, qui sera exécuté par élimination de recte à cinq touches.

L'exhibition de fleurets, pour hommes, opposera le champion du Canada, Dave Robbins à Carl Schwende. Et pour clore la soirée, Mme Jeanne Gilbert, qui a remporté le championnat au fleuret et 1954, viendra donner une exhibition contre Mme E. Jack.

Lionel Saint-Jean a obtenu un beau succès avec son tournoi d'hétérophiles, classe novice, tenu à la Palestre Nationale, vendredi dernier. Les jeunes qu'il avait inscrits dans chacune des catégories n'ont pas démerité et leurs performances permettent d'admirer le progrès constant réalisé dans ce domaine tout à fait spécialité. On aura constaté avec plaisir, dans la catégorie des poids légers, la performance satisfaisante de Michel Hennequin qui après seulement trois pratiques lève déjà un total de 435 livres. André Robert, dans la catégorie des poids moyens, et Richard Lemoine, dans la catégorie des mi-lourds, ont également fait honneur à la Palestre, comme on peut en juger par l'examen du tableau suivant:

Poids légers
Michel Hennequin — Palestre
Gaston Laframboise — E.U.J.C.
René Cloutier — E.N.J.C.
Aimé Frégeau — Immaculée

Poids moyens
Marcel Perron — Immaculée
Elie Hébert — E.N.J.C.
André Robert — Palestre
Gilles Ouimet — E.N.J.C.

Poids mi-lourds
Lars Bruer — Pavie
Richard Lemoine — Palestre

Jeudi, 24 janvier:
Développement physique
Mercredi, 30 janvier:
Soirée de boxe (10 combats)
Samedi, 2 février:
Natacion: tournoi invitation.
Dimanche, 3 février:
Ski: Excursion à Val David.

Gordie Howe et Ted Lindsay
se rapprochent de Béliveau

MONTREAL (PC) — Les Red Wings de Detroit et les Maple Leafs de Toronto referment grandement la brèche qui les sépare de leurs objectifs respectifs dans la course au championnat de la Ligue de hockey Nationale. Il en est découlé que les gros canons des Red Wings ont tonné avec ré-

gularité la semaine dernière, avec le résultat que Jean Béliveau, des Canadiens, est actuellement menacé d'être délogé de son perchoir en tête des compteurs du circuit.

Béliveau détient encore une avance de quatre points sur Gordie Howe, des Red Wings, mais le gros Bill n'a pas fait fureur la semaine dernière. Il n'a réussi que trois assists la semaine dernière, en trois joutes, et son total de 24 buts et 34 assists, pour un total de 58 points. Howe a été plus prolifique il a compté deux buts et fourni trois assists, la semaine dernière, pour se hisser, avec 54 points, en deuxième place dans le classement, sur un pied d'égalité avec son coéquipier Ted Lindsay.

Saddler est menacé
de perdre la vue

NEW-YORK (PA) — Sandy Saddler, champion mondial poids plume, a été retiré de la boxe par son gérant, Charlie Johnston, aujourd'hui, à la suite d'un examen médical fait par le docteur Thomas M. Matthews. Le médecin a rapporté que le boxeur "devenait progressivement aveugle" depuis qu'il a été blessé dans un accident d'automobile, en juillet 1956.

Saddler, un New-Yorkais de 29 ans, a passé trois semaines à l'hôpital l'an dernier après qu'un taxi dans lequel il voyageait fut venu en collision avec une autre automobile.

"J'ai recommandé au boxeur et à son gérant qu'il abandonne la boxe," a dit le docteur Matthews.

"Il voit encore un peu actuellement et, s'il ne se bat plus, il pourra peut-être conserver la vue. Mais s'il continue à se battre, il a de fortes chances de devenir totalement aveugle."

Baltimore (AP) — Le joueur d'intérieur Bob Caffrey, sur qui Paul Richards fonde beaucoup d'espoir, a signé son contrat pour 1957. Agé de 27 ans, il a joué plusieurs positions au champ intérieur l'an dernier pour le club San Antonio. Il y conserva une moyenne au bâton de .270.

27 buts pour Howe
Howe, à cause de ses 27 buts, est cependant classé officiellement en avant de Lindsay, qui n'en a que 22. Béliveau a compté 24 buts. Le grand joueur de centre des Canadiens est cependant le meilleur fournisseur d'assists avec un total de 34. Il est menacé à ce titre par Lindsay, qui en a fourni 32.

Maurice Richard a été le plus prolifique compteur des Canadiens la semaine dernière avec trois buts et deux assists. D'après les statistiques officielles, il s'est hissé de la sixième à la quatrième place, qu'il partage avec Bert Olmstead, un autre Canadien, et Norm Ullman, des Red Wings.

Dickie Moore, des Canadiens, a enfilé deux buts et recueilli deux assists pour s'installer seul en 7e place.

Henri Richard, un autre Canadien, a gagné une place, de la 9e à la 8e, avec le but et les deux assists dont il a été crédité la semaine dernière. Il a maintenant un total de 36 points, soit un de moins que Moore. Jerry Toppazzini, le

meilleur pointeur des Bruins de Boston, s'est maintenu en 10e place. Il a recueilli un assist pour porter son total de points à 34.

Voici la liste des meneurs avec leur nombre de buts, d'assists et de points:

	B.	A.	Pts
Béliveau, Canadien	24	34	58
Howe, Detroit	27	27	54
Lindsay, Detroit	22	32	54
St. Richard, Canadien	19	35	54
Olmstead, Canadien	12	37	49
Ullman, Detroit	9	39	48
Moore, Canadien	22	15	37
H. Richard, Canadien	13	24	37
Toppazzini, Boston	13	21	34
Bathgate, Rangers	14	19	33
Lisenberger, Chicago	16	16	32
McKenney, Boston	11	21	32
Harvey, Canadien	13	19	32
Cadavy, New-York	6	26	32
Lewicki, New-York	12	16	28
Chévré, Boston	13	9	27
Hoberton, New-York	14	13	27
Geoffrion, Canadien	12	14	26
Smith, Toronto	11	15	26
Skov, Chicago	9	17	26
Stastuk, Boston	13	12	25
Mohs, Boston	3	22	25
Duff, Toronto	18	6	24
Sloan, Toronto	9	15	24
Bowart, Toronto	9	15	24
Kelly, Detroit	6	18	24

FORUM

Ce soir à 8h.30 p.m.
Lutte pour le championnat mondial

WLADEK
KOWALSKI
CHAMPION
TARZAN
ZORRA
ASPIRANT

2 CHUTES DE 3 A FINIR
3 AUTRES GRANDS COMBATS 3
PRIX : Sièges réservés : \$2.00-1.50
En vente aux guichets des rues
Atwater et Classe. Non réservés :
\$1.00 et sièges à 75c. dans la terrasse, en vente à 7.00 h. ce soir,
au guichet de la rue Saint-Luc.

Bons Premiers en Popularité!

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
MONTREAL • QUÉBEC • KITCHENER

SUIVEZ LES CANADIENS A BOSTON
HOCKEY TOUR WEEK-END
Départ le 8 février \$37.00 tout compris. Train Express - aller et retour. Air climatisé. Siège inclinant.

HOTEL, BANQUET, REPAS COMPLET, DANSE, SPECTACLE, MEILLEURS BILLETTS DE HOCKEY, COQUEL, MANIFESTATIONS ET AMUSEMENTS.

1010 St. CATHERINE OUEST
au coin DOMINION SQUARE
10 MEZZANINE - MONTREAL 3
UN. 6-5501. OUVERT LE SOIR

Billets limités à cause de la grandissante popularité des Bruins. Premiers arrivés, premiers servis.

HOCKEY

"LES MEMBRES DU CLUB DES AMIS DE CLAUDE PROVOST
PEUVENT AUSSI TELEPHONER A LUCIEN MENARD, PRESIDENT,
L.A. 2-6289 - 2409, rue ROUEN

Une entrevue avec le président de la Commission Gordon

Dans les Maritimes : un peuple heureux mais qui a une dure besogne devant lui

TORONTO (PC) — Le président de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, M. Walter Gordon, a été interviewé par le *Devoir* à l'occasion d'une entrevue pendant laquelle il a parlé de la population des provinces de l'Atlantique, un peuple heureux mais qui a une dure besogne devant lui.

Les quatre provinces qui constituent la région de l'Atlantique ont une population globale de 1.750.000 âmes. D'après le rapport préliminaire de la Commission, cette population a un nombre de problèmes et de difficultés économiques à résoudre.

Or le chapitre du rapport qui traite de cette question a suscité certaines critiques. Ces critiques se fondaient d'ailleurs généralement sur des résumés publiés dans les journaux. Par la suite, on a dit que ces résumés pouvaient induire en erreur, relativement au déplacement possible d'une partie de la population de la région.

Afin de clarifier la question, la Presse Canadienne a envoyé un représentant interviewer M. Gordon, dans son bureau de Toronto où il pratique sa profession de comptable. Là, pour citer le rapport, "le bruit, l'agitation et la tension" de la grande ville faisaient contraste avec "la vie paisible" de la région dont parlait M. Gordon.

Excellent résumé

M. Gordon a déclaré tout d'abord qu'à son avis la Presse Canadienne a donné, dans des articles de 14.000 mots en tout, un excellent résumé du rapport, qui compte 60.000.

Précision

Sur cette question, le rapport disait ce qui suit :

"Il faudrait plutôt aborder de façon pratique et globale les problèmes de la région. Tel étant l'objectif, il est à supposer que la population du Canada tout entier voudrait aider la population des provinces de l'Atlantique à découvrir et exploiter ses ressources et à en faire le meilleur usage possible."

Le rapport continuait : "Si on constate que la région de l'Atlantique ne possède pas la gamme de ressources nécessaires pour assurer une hausse appréciable du niveau de vie, il faudrait aider généreusement ceux de ses habitants qui voudraient s'établir dans d'autres régions plus propices au pays. Mais même à ce compte,

bon nombre préféreraient sûrement demeurer où ils sont malgré les désavantages dont nous venons de parler."

Etude pratique

Ici, M. Gordon a fait observer que les journaux ont peut-être trop insisté sur l'aide que la Commission recommandait d'accorder aux ouvriers qui voudraient aller dans des régions où les conditions d'emploi sont plus favorables. Les lecteurs, de leur côté, ont pu mal interpréter les articles.

En fait, la Commission a préconisé une étude "pratique et globale" des problèmes de la région. Plus précisément, le rapport formule les recommandations suivantes :

1. Une enquête générale sur les problèmes de transport et de communications de la région de l'Atlantique, ainsi qu'un nouvel examen de la Loi du tarif-marchandises dans les Maritimes.

2. Un vaste programme de relevés géologiques.

3. Un programme de classement des terres selon leur utilisation, si les populations et les gouvernements intéressés y consentent.

4. Un remaniement des dispositions actuelles relatives aux subventions versées aux charbonnages de la Nouvelle-Ecosse, de façon à encourager cette industrie.

5. Une aide financière aux entreprises d'intérêt public.

6. Une plus grande décentralisation des achats gouvernementaux, lorsque la chose est possible, et une augmentation des commandes importantes, comme celles de chemins de fer, afin de stabiliser l'emploi et la production.

Aide conditionnelle

M. Gordon a bien souligné que la Commission n'a recommandé d'aider la population à se déplacer que "si on constate que la région de l'Atlantique ne possède pas la gamme de ressources nécessaires pour assurer une hausse appréciable du niveau de vie."

"Tout ce que la Commission a recommandé a insisté M. Gordon, c'est que si l'on voit qu'il est impossible de relever de façon assez notable le niveau de vie de la région de l'Atlantique, il faudrait

alors aider ceux qui voudraient aller s'établir ailleurs."

"De toute façon, a-t-il ajouté, les gens ont évidemment le droit de rester où ils sont, si tel est leur désir. Bien entendu, il faut s'attendre à ce que la plupart préfèrent demeurer où ils sont, même s'il est impossible d'élever leur niveau de vie."

"Mais nous devrions tous être prêts à aider ceux de nos compatriotes des provinces de l'Atlantique dont le niveau de vie est bas par rapport aux normes de l'Amérique du nord, à condition toutefois que notre aide soit bien accueillie."

M. Gordon a précisé d'ailleurs que des mesures du même genre pourraient s'appliquer dans le cas d'autres régions du pays, comme en certains endroits du Québec et de l'Ontario.

Les mineurs

La Commission, qui a recommandé une étude spéciale des charbonnages de Nouvelle-Ecosse, de la région de l'Atlantique, dans son rapport préliminaire :

"Nous croyons néanmoins qu'il conviendrait d'aider généreusement les mineurs qui, par suite des difficultés que nous entrevoyons, perdront leur emploi."

Plus loin, le rapport reprend :

"Nous sommes d'avis qu'au strict point de vue économique, il serait tout à fait dans l'ordre de défrayer le déplacement des membres de toute famille disposée à aller s'établir ailleurs en Nouvelle-Ecosse ou dans les autres provinces du Canada et de les aider à se loger et à apprendre, peut-être avec le concours de l'industrie, un autre métier."

Mais M. Gordon a rappelé une fois de plus que cette recommandation ne s'applique que si les mesures visant à améliorer le sort économique des mineurs aboutissent à un échec, et si par ailleurs les mineurs eux-mêmes veulent accepter l'aide en question.

Des progrès

De sa voix douce et régulière, M. Gordon a ensuite exposé les conclusions de la Commission, relativement aux provinces de l'Atlantique, en ajoutant que la situa-

tion n'est pas aussi grave que nombre de gens le croient.

Depuis 30 ans, a-t-il expliqué, les trois provinces Maritimes ont réalisé "de grands progrès". Le revenu réel par habitant y a augmenté à un rythme plus rapide que dans tout le reste du Canada. Il en est de même de Terre-Neuve depuis que cette province a adhéré à la Confédération, en 1949. Toutefois, le revenu moyen, dans la région de l'Atlantique, continue d'être inférieur à celui du reste du pays.

La comparaison des revenus, cependant, ne donne pas une image fidèle de la différence du niveau de vie des différentes parties du Canada.

Gens satisfaits

D'ailleurs, le rapport souligne : "Beaucoup d'habitants de la région de l'Atlantique n'échangeraient à aucun prix leur vie paisible, ainsi que l'aisance relative et le repos qui en sont l'apanage pour le bruit, l'agitation et la tension qui sont l'accompagnement ordinaire de la vie dans les grandes régions métropolitaines."

Et le rapport conclut qu'il est de l'intérêt de tous de réduire le plus possible la différence du niveau de vie.

"L'idée principale, d'expliquer M. Gordon, c'est qu'il faut faire une enquête très poussée sur la situation."

"Enfin, l'ensemble, a-t-il conclu, l'infériorité du niveau de vie provient du bas niveau des revenus de la population rurale qui fait de l'agriculture d'appoint, de la pêche ou de l'exploitation forestière à temps partiel."

Décès à Shawinigan Falls de M. C.-B. Boulanger

M. Charles-B. Boulanger, du 879 rue Des Cèdres, Shawinigan Falls, est décédé le 21 janvier à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Berthiaume (Mathilde), ses fils Roland et Emile et six filles, Laurette (Mme Paul Oberreuter), Mariette (Mme Jean Monty), Noëlla, Simone, Françoise et Rachel.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Pierre de Shawinigan Falls le 24 janvier à 9 heures de l'avant-midi.



LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-BRUNO REND HOMMAGE A L'HONORABLE HENRI-C. BOIS. — La Chambre de Commerce de St-Bruno rendait récemment hommage à son président-fondateur, l'honorable Henri-C. Bois, récemment nommé au Sénat canadien par le très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada. Toutes les associations locales et les corps publics y étaient représentés. Apparaissent sur la photo: première rangée, de gauche à droite, monsieur André Corneille, gérant pour la province de Québec de la Chambre de Commerce du Canada, l'honorable Roch Pinard, M.P., secrétaire d'Etat au Parlement canadien, l'honorable sénateur Henri-C. Bois, son honneur le maire de St-Bruno, monsieur Hubert Kéroack, monsieur J. Adéard Bisailon, président de la Chambre de Commerce de St-Bruno. Deuxième rangée, de gauche à droite, monsieur Jean Philippe Toupin, administrateur de la Régionale des Chambres de Commerce Lac Champlain-Richelieu, Gérard Filion, président de la Commission Scolaire de St-Bruno, maître Jean Frederick, secrétaire de la régionale des Chambres de Commerce Lac Champlain-Richelieu, et monsieur Marcel Robidas, directeur général de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

La monnaie de leur pièce

Saigon (CCC) — Le Dr Porem-sky, réfugié politique russe anti-communiste fait actuellement une tournée de conférences dans les pays démocratiques d'Asie. Au cours de sa conférence à Saigon, il déclara notamment que "les grèves qui jusqu'ici constituaient une arme redoutable entre les mains des communistes pour saboter les occidentaux, s'est actuellement retournée contre eux."

C'est en Hongrie, à Poznan, à Berlin, en Russie même que les travailleurs partent en grève contre la terreur communiste."

Parlant de la destalinisation, le conférencier déclara entre autres : "Désormais une marche arrière n'est plus possible. En recevant à Moscou l'hérétique

Tito, les maîtres du Kremlin ont peur, échappera tôt ou tard à la consécration définitive la désagrégation du régime. Il est évident que les forces muniste soviétique, une faction anticommuniste dans le monde antagoniste. La Pologne se débarrasse de la Hongrie, malgré la ter-

reau de fer..."

CINZANO

VERMOUTH ITALIEN Importé
...rouge et sucré...

de renommée mondiale par sa saveur depuis 1816...

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. — LE SAMEDI 5 h. 30

vente 4 as

Chez dupuis Frères

le magasin de la famille canadienne



BLOUSES

100% LAINE

pour dames, pointures
38, 40, 42, 44.

Prix ord. 4.98

SPECIAL 4 AS

3.77

EXCLUSIVITE DUPUIS

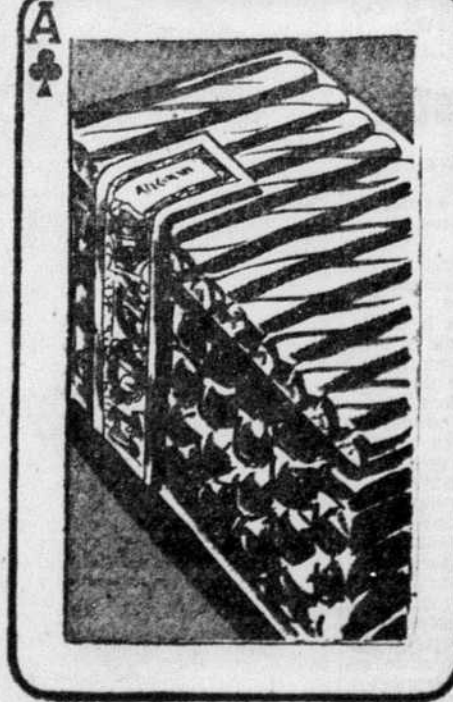
Blouses taillées, spécialement d'après les exigences de l'acheteuse pour vous apporter l'élégance, l'ajustement si importants, pour taille forte. Manches 3/4, boutons blancs. Rouille — beige — noir — lilas

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 310)

Pour épargner, il faut profiter des atouts d'économie dans cette page

venez tôt
ou téléphonez

PL. 5151
local 300



PANTALONS "JEANS"

• denim pré-rétréci 9 oz
• nuance marine pratique

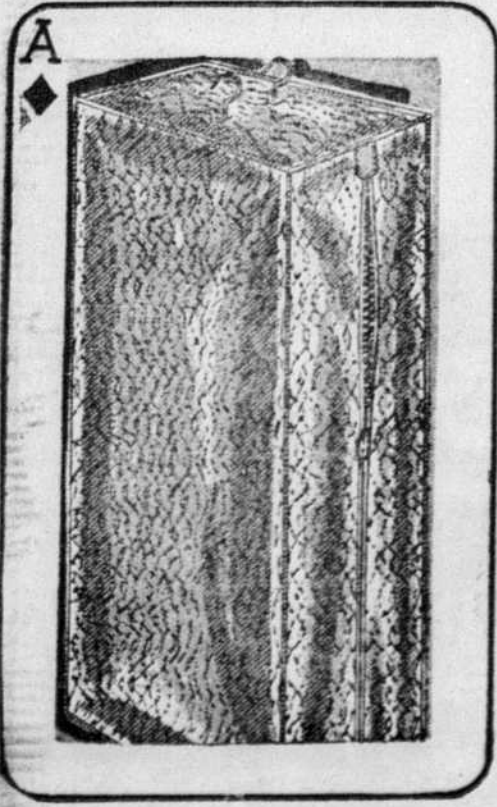
prix ord. 2.95

spécial "4 AS"

2.59

Pour garçons de 6 à 18 ans, le pantalon JEANS est toujours préféré pour le jeu. Ce denim préalablement rétréci permet des lavages fréquents sans que la coupe change. Genoux renforcés à l'intérieur. Devant à glissière, 6 à 12 ans avec élastique au dos. 6 à 18 ans, taille ordinaire.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 660)



HOUSSES "JUMBO"

• hauteur 54 pouces
• pour vêtement d'adulte

Prix ord. 4.98 et 5.98

3.98 CHACUNE

Tout en épais plastique plissé. 4 jauges bleu pâle ou vert pâle. Ces housses Jumbo sont spacieuses, le haut avec 2 solides crochets. Longue glissière du haut en bas pour mieux entrer et sortir le vêtement.

DUPUIS — MEZZANINE (RAYON 230)

(ord. 13.95 et 16.95)

EXTRA SPECIAL

5.95

Robes de chambre dont plusieurs valent 3 fois le prix de solde. Tissus rayonnés : en marine ou rouge vin, uni aussi à fantaisies. Tailles P. M. G. Ex. G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

PRIX ORD. 5.00

50 CIGARES

2.50

Ils sont offerts à moitié prix. Vente "4 As" pour vous faire épargner sur l'achat d'une provision de cigares frais, format Queen. Cigares troués prêts à être fumés.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 570

ESTAMPES JOUETS

• pour jeune typographe
• jouet instructif

prix extra spécial "4 AS"

.89

ALPHABET AU COMPLET Ce jeu d'estampes d'imprimerie amusera l'enfant durant des heures tout en l'habituant à l'alphabet.

• porte alphabet
• 3 estampes jouets
• 1 tampon encre
• 1 pinceau
• 4 blocs peinture

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 280)



dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président